

AUJOURD'HUI



Kissinger amène l'Égypte et Israël à un accord de principe en 5 points — page D 8

Bourassa n'est pas empressé de laisser Lévesque se faire élire — page A 2

Des chaussures qui sont des dangers de mort — page A 11

sport
-hebdo



- Lise Payette au pays des sportifs
- Une analyse des chances des Alouettes et des Argos, dimanche
- Gilles Lupien, un doux géant tranquille, amateur de musique
- A Trois-Rivières, les Diablos ont toute la Mauricie derrière eux — cahier D

LOTO PERFECTA

A	B	C	D
3	2	1	9

Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 3 sous la lettre A, 2 sous la lettre B, 1 sous la lettre C et 9 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte 2,635.30 dollars pour une mise de 1.00 dollar.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 3-2-1-9 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur mérite 56.90 dollars pour chaque mise de 1.00 dollar.

289,752 dollars ont été partagés entre 55 prix dans l'ordre et 2,545 prix dans le désordre.

SOMMAIRE

- Arts et spectacles: B 4, B 7
- Bandes dessinées: C 11
- Cinéma: A 7
- Décès, naissances, etc.: C 9, C 10
- "Dites-moi, docteur": A 10
- Economie: B 1 à B 3
- Editorial: A 4
- Etes-vous observateur?: B 10
- Horoscope: A 11
- Informations étrangères: D 8
- Jardins et maisons: C 7
- "Le combat magnifique": B 9
- Loisirs et Récréation: C 11
- "Mon œil sur Montréal": A 11
- "Mot-mystère": C 8
- Mots croisés: C 3
- Petites annonces: B 8 à B 11, C 2 à C 9
- Radio et télévision: A 7
- Sports: D 1 à D 7
- Tribunaux: D 9
- Vivre aujourd'hui: A 10, A 11

Arrêté avec Orsini Un tribunal américain réclame Frank Cotroni

par Michel AUGER

Deux individus bien connus dans les milieux du crime organisé, Frank Cotroni et Guido Orsini, ont été appréhendés, hier soir, à Montréal, à la demande du gouvernement américain qui les accuse d'avoir importé pour plus de \$3 millions de cocaïne à New York.

Les deux hommes, qui ont été gardés en cellules toute la nuit, devaient comparaître en cour aujourd'hui pour faire face à une demande d'extradition des autorités judiciaires américaines.

Ces accusations de complot font suite à une longue enquête de la brigade des stupéfiants de la Gendarmerie royale du Canada, à Montréal, en collaboration avec le Bureau américain de la répression des drogues.

Orsini était en liberté sous cautionnement depuis plus d'un an. Il a été accusé, en juin 1972, de trafic de \$5 millions d'héroïne. Son procès dans cette affaire doit reprendre mardi, à Montréal.

D'après l'inspecteur Roger Perrier, de la GRC, il est possible que d'autres Montréalais soient impliqués dans les procédures à venir devant les tribunaux. Il est déjà assuré que cinq ou six membres de la Cosa Nostra des États-Unis seront mis en accusation

sous peu à la suite de cette enquête qui a débuté en décembre 1970.

Cotroni, âgé de 42 ans, du 6649 de la rue Chauvin, a été arrêté alors qu'il était attablé au restaurant Moise's Steak House, au 3519 de la rue Saint-Laurent. Il était accompagné de l'avocat Léo-René Maranda, de son frère Vincent, d'Angelo Lanzo et de Cola Dilorio, une des figures dominantes des affaires Saulnier et Laporte.

Dilorio est ce personnage qui avait rencontré l'ex-ministre Pierre Laporte, à la veille des élections provinciales du 29 avril 1970, en compagnie de Frank Dasti qui a été condamné, il y a deux semaines, à vingt ans d'emprisonnement à Newark, au New Jersey, après avoir été trouvé coupable d'avoir importé près de \$100 millions d'héroïne aux USA.

Cotroni n'a opposé aucune résistance aux agents de la GRC qui étaient venus l'appréhender. Quant à Guido Orsini, un ancien impresario de 38 ans, il a été arrêté à son domicile du 7155 de la rue Bordeaux.

Une quinzaine de détectives de la police fédérale, dirigés par le sergent d'état-major Paul Sauvé, ont participé à l'arrestation des deux hommes.

Les procédures entreprises à la requête du Secrétariat américain de la Voir TRIBUNAL, page A 6



Deux Montréalais, l'ex-impresario Guido Orsini, à gauche, et Frank Cotroni, partiellement caché par son imperméable, ont été appréhendés, hier soir à Montréal, à la demande des autorités judiciaires américaines. Menottés, les deux hommes ont été conduits aux cellules de la GRC, en attendant de comparaître en cour pour faire face à une demande d'extradition aux USA.

Ottawa réduira de nouveau les exportations de pétrole aux USA

par Robert POULIOT
envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — Alors que quelques fonctionnaires fédéraux parlent déjà de recourir aux billets de rationnement, le gouvernement canadien s'apprête à réduire de nouveau les exportations de pétrole à l'Alberta aux États-Unis en décembre pour minimiser la pénurie de pétrole qui s'annonce cet hiver au Québec et dans les Maritimes.

D'autre part le gouvernement fédéral a conclu, hier, par le biais d'une filiale canadienne de Shell Londres, Canadian Fuel Marketers, l'achat d'un demi-million de barils d'huile de chauffage régulière (numéro 2) en provenance de la Roumanie. La société canadienne s'est servie en fait d'une option d'achat qu'elle avait négociée au printemps dernier pour aider le Canada dans sa quête de produits finis sur les marchés internationaux.

En outre, l'Union soviétique aurait également fait savoir à la CFM qu'elle pouvait offrir au Canada jus-

qu'à un million de barils additionnels d'huile de chauffage.

Selon divers conseillers fédéraux et après vérification auprès des membres du comité d'urgence créé spécialement à la mi-octobre par Ottawa, voici les dernières prévisions touchant la pénurie qui frappera l'Est du pays:

- si les Arabes poursuivent leur politique de rationnement, comme ils l'ont annoncé, les consommateurs souffriront d'une pénurie d'au moins 150,000 barils par jour de pétrole brut entre novembre et fin mars 1974, soit près de 15 p. cent de la demande — certains affirment même jusqu'à 20 p. cent;

- les raffineurs les plus touchés par la politique arabe sont Golden Eagle (en Lybie), British Petroleum (Koweït et Abu Dhabi), Petrofina (Abu Dhabi), Texaco (Arabie Saoudite) et Irving Oil (Arabie Saoudite) qui devraient commencer à subir la période la plus critique à compter de la mi-décembre;

- la pénurie d'huile de chauffage atteindra au cours des cinq prochains mois un total de 7 à 8 millions de ba-

riils, soit 14 à 16 p. cent de la demande ou l'équivalent de ce que consomment environ 55,000 maisons unifamiliales au cours d'une année;

- le manque à gagner au chapitre des huiles industrielles (Bunker 6 C) s'élèvera à au moins 5 millions de barils pour la seule région du Québec et à 7,5 millions pour l'ensemble de l'Est canadien, soit 15 à 16 p. cent de la demande qui touchera dangereusement l'industrie de la construction.

Devant une telle situation, que la Commission nationale de l'énergie avait pourtant prévu en partie dès septembre 1972, un comité d'urgence siège depuis trois semaines et regroupe des représentants des ministères de la Défense nationale, de l'Énergie, des Transports et de l'Environnement, sans compter les représentants du Conseil privé qui s'y joindront bientôt.

Parlant jusqu'ici de rationnement volontaire, pour éviter toute panique, les responsables de ce comité préparent depuis quelques jours un programme de rationnement obligatoire qui s'adressera principalement aux

gouvernements et entreprises d'Etat, de même qu'aux distributeurs d'huile de chauffage et d'huile lourde, faute de contrôles suffisamment efficaces auprès des consommateurs.

Des mesures de ravitaillement

La nouvelle réduction des exportations de pétrole canadien aux États-Unis, qui pourrait varier entre 5 et 10 p. cent (celle de novembre dépasse 10 p. cent), permettra au gouvernement canadien d'expédier du pétrole de l'Alberta vers Montréal par trois voies:

- relèvement progressif des quantités de pétrole brut chargé à bord de pétroliers aux ports ontariens de Sarnia, Oakville et Clarkson, de 70,000 barils par jour, actuellement, à 90,000 barils par jour d'ici la fermeture de la voie maritime; ce pétrole est acheminé jusqu'en Ontario par le conduit de l'Inter-provincial Pipe-line;

- réouverture du conduit de la Trans-Northern Pipe Line Company Voir OTTAWA, page A 6

Air France annule des vols vers Montréal

Deux sociétés aériennes ont annoncé simultanément des mesures spéciales pour faire face à la crise du pétrole du Proche-Orient.

Air France a annulé, pour la saison d'hiver, les quatre vols hebdomadaires qu'elle avait récemment ajoutés à son horaire sur la ligne Montréal-Paris. De plus, à partir du 13 novembre, la société française annulera pour la saison d'hiver son vol Chicago-Montréal-Paris.

Air Canada, de son côté, a décidé, malgré la dépense supplémentaire que cela occasionne, de fournir suffisamment d'essence à ses avions qui se rendent aux États-Unis pour qu'ils puissent revenir sans avoir à réfaire le plein en sol américain.

Un porte-parole d'Air Canada a précisé que les problèmes d'approvisionnement en carburant se situent surtout à Chicago, à Cleveland et à Tampa.

Normalement, les appareils font le plein aux États-Unis pour revenir au Canada, mais c'est par simple mesure économique. En effet, la consommation est plus grande si les réservoirs sont chargés à pleine capacité.

Habituellement, Air Canada s'approvisionne à des réservoirs en garantie à l'usage des transporteurs internationaux, mais ce carburant ne constitue plus une source protégée, à cause des restrictions apportées sur la dépense d'énergie.

En Europe, la compagnie Mobil continue d'approvisionner Air Canada en quantité suffisante pour le moment.

Air Canada ressent par ailleurs un autre aspect important de la crise du pétrole. Les dirigeants s'attendent, en effet de payer \$100 millions au compte du carburant pour l'année 1973, comparativement à \$57 millions en 1972. Le carburant qui coûtait de 10 à 12 cents le gallon il y a dix ans coûte maintenant 30 cents le gallon.

À titre d'exemple, il faut quelque 22,000 gallons de carburant en plus d'une certaine quantité en réserve pour faire passer un Boeing 747 de Montréal à Londres. Pour le même trajet, un DC-8 allongé avalera 11,500 gallons d'essence.

En Israël

Par ailleurs, CP Air a repris depuis le début de la semaine ses vols réguliers à destination d'Israël. L'horaire prévoit une liaison trois fois la semaine entre Montréal et Tel Aviv.

Des yachts partis vers le Sud sont obligés de rebrousser chemin

par Jacques GAGNON

"On a fait les plus grosses marines de New York et même à \$2 le gallon on ne voulait pas nous vendre de fuel. D'ailleurs, même si on avait voulu, on ne pouvait pas car les réservoirs étaient à sec".

Claude Ranger est pilote des yachts depuis six ans vers les mers du sud et c'est la première fois qu'il rencontre des problèmes d'approvisionnement d'essence.

Il se dirigeait vers les Bahamas, le 1er novembre, lorsque vers 21h30, la "Linda Jane", le luxueux yacht de 57 pieds d'un homme d'affaires de Montréal, s'est immobilisée en panne sèche en entrant dans le port de New York.

Pendant ce temps, deux autres plaisanciers canadiens ne pouvaient quitter les marinas où ils s'étaient arrêtés pour faire le plein, le premier près de Norfolk, en Virginie, et l'autre en Caroline du Nord.

Les raisons de ces embêtements, le président Nixon les a données à la télévision: la pire pénurie d'énergie aux États-Unis depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Après une chasse au pétrole de trois

jours et demi, la "Linda Jane" pouvait finalement quitter le port de New York... pour rentrer à son port d'hiver, à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Bois, sur le Richelieu. Partie de Saint-Jean le 26 octobre, elle était de retour mardi. Finies les vacances, la merveilleuse croisière.

Lorsque nous avons rencontré Claude Ranger, hier, les dernières nouvelles lui avaient appris que les deux autres plaisanciers étaient toujours immobilisés et il était pessimiste quant à leur sort.

C'était le huitième yacht de suite qu'il pilotait vers le sud. C'était également sa dernière croisière de l'année. "Je garde toujours la meilleure pour la fin", explique-t-il.

Son travail consiste à piloter un yacht vers le sud, d'où il revient par avion, à en reprendre un autre, et ainsi de suite. Au printemps, il refait le trajet en sens inverse. Ces yachts valent 200, 300 ou 400,000, selon leur longueur.

Claude Ranger planifie habituellement son programme pour passer l'hiver sur le dernier bateau qu'il des-

Voit YACHTS, page A 6



"Mon patron, en désespoir de cause, songeait à faire venir un camion-citerne de Montréal", raconte Claude Ranger, pilote de bateau.

mini-presse

le monde

□ M. Henry Kissinger a remporté un premier succès dans la ronde de diplomatie discrète et personnelle: il a obtenu de l'Égypte et d'Israël leur accord de principe à un plan en cinq points qui pourrait tout au moins sauver le cessez-le-feu. Ce plan doit être annoncé officiellement aujourd'hui après que le secrétaire général de l'ONU en aura été saisi. L'accord prévoit notamment l'établissement d'un corridor pour ravitailler la 3e armée égyptienne encerclée dans le Sinaï; l'échange des prisonniers de guerre; une réunion des militaires égyptiens et israéliens pour fixer les lignes de cessez-le-feu et la levée du blocus du détroit de Bab El Mandeb. Des négociations de

paix pourraient être entreprises dans les plus brefs délais possibles.

□ Par contre, M. Kissinger n'aurait pas réussi à persuader l'Arabie saoudite de reprendre ses livraisons de pétrole aux États-Unis.

□ Le gouvernement des États-Unis a décidé de retirer tous ses représentants diplomatiques de l'Ouganda à la suite d'actes hostiles contre le personnel américain. La fermeture de l'ambassade ne constitue toutefois pas la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays.

□ La puissante centrale syndicale américaine AFL-CIO a lancé une campagne pour convaincre le Congrès de destituer le président Nixon.

le Canada

□ C'est par une vote serré de 10 contre 8 que les membres du Comité sur la justice ont adopté hier un amendement à la loi sur l'écoute électronique obligeant les autorités à avertir une personne qui a été l'objet d'une écoute électronique et contre qui aucune accusation n'a été portée. L'avis envoyé au citoyen surviendrait 90 jours après la fin de l'écoute.

□ Le député créditiste de Champlain aux Communes, M. René Matte, a invité les anglophones du Canada à bien réfléchir sur la force du mouvement indépendantiste au Québec et il a surtout pressé le gouvernement Trudeau de rouvrir le plus tôt possible le dialogue sur le projet de réforme de la constitution canadienne.

le Québec

□ Le premier ministre Bourassa n'a manifesté aucun empressement à donner l'assurance de sa collaboration pour laisser le chef du Parti québécois prendre la place d'un de ses députés à l'Assemblée nationale. Comme on le sait, il est fortement question qu'un député du PQ démissionne pour permettre à M. Lévesque de se faire élire dans une élection partielle.

□ Le premier ministre Trudeau a tenu à souligner hier que beaucoup de gens à l'emploi de Radio-Canada sont des gens qui font très mal leur métier quand ils ne sont pas des "ignorants crasse".

□ Selon M. Réal Caouette, la véritable opposition au Québec est formée par les députés créditistes fédéraux et provinciaux.

méto

□ L'Alliance des professeurs de Montréal a présenté hier un mémoire aux commissaires de la CECM dans lequel elle dénonce le surpeuplement des classes dans cette commission scolaire, et surtout celles des quartiers défavorisés. Les commissaires ont dans l'ensemble bien accueilli le document de l'Alliance, reconnaissant que le ratio maître-élèves du ministère de l'Éducation nuit à la qualité de l'enseignement.

se refusent à tout commentaire. Elles disent qu'elles vont d'abord communiquer leurs remarques par écrit au ministre pour ensuite les rendre publiques.

□ Le président de la Commission de transport de la Rive-Sud, M. J. Lemieux, rencontrait cette semaine les autorités provinciales pour tenter de trouver une solution aux problèmes que rencontre sa commission de transport. La CTRS a un président, un territoire à couvrir, mais pas d'argent! Les villes de la Rive-Sud préparent actuellement leur budget pour 1974 et aucune n'a prévu sa quote-part pour la CTRS.

□ Depuis que le ministre Victor Goldblom a présenté son projet de village olympique temporaire, les autorités municipales et du COJO

LA METEO

Louez-vous un cumulus...

Savez-vous qu'il y a au moins quatre familles de nuages: les nuages supérieurs, les nuages moyens, les nuages inférieurs, et les nuages de développement vertical? Et leurs formes sont aussi variables qu'instables. C'est ainsi qu'on reconnaît, très facilement, les (genres) cirrus, cirro-cumulus, alto-stratus, strato-cumulus, stratus, nimbo-stratus, cumulus, cumulo-nimbus.

Parlons-en des autobus. Si vous ne voulez pas marcher ou courir, dimanche-louez-vous un nuage (ce n'est pas le choix qui manque) et vous pourrez vous déplacer plus vite et plus confortablement.

L'inconvénient, ils n'atterrissent pas partout, sauf quand ils crèvent et nous tombent sur la tête, soit en pluie torrentielle, soit en agréable petite neige verglacée.

Rien à voir avec les Stradivarius, les Romulus, les Tharsicius ou les Autobus!

En tout cas, vous pourrez faire votre choix facilement, car le temps sera nuageux (et froid), pendant deux autres jours, au Québec.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Maximum: 30° - Minimum: 25°
Nuageux avec chutes de neige locales et passagères.

DEMAIN
Peu de changement

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	15	25	Nuageux, neige locale	Peu de changement
Outaouais	25	30	Nuageux, neige locale	Peu de changement
Laurentides	15	25	Nuageux, neige locale	Peu de changement
Cantons de l'Est	25	30	Nuageux, neige locale	Peu de changement
Québec	15	25	Nuageux, neige locale	Peu de changement
Rimouski	20	30	Nuageux, neige locale	Peu de changement
Lac-Saint-Jean	15	25	Nuageux, neige locale	Peu de changement
Baie-Comeau	20	30	Nuageux, neige locale	Peu de changement
Sept-Îles	20	30	Nuageux, neige locale	Peu de changement
Gaspé	20	30	Nuageux, neige locale	Peu de changement

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluie			Vancouver	30	40
Alberta	Nuageux			Edmonton	10	20
Saskatchewan	Nuageux			Régina	10	20
Manitoba	Nuageux			Winnipeg	0	15
Ontario	Neige locale			Toronto	25	32
Nouveau-Brunswick	Nuageux			Saint-Jean	30	40
Nouvelle-Écosse	Nuageux			Halifax	35	45
Île-du-Prince-Édouard	Neige locale			Charlottetown	30	40
Terre-Neuve	Averses			Saint-Jean	32	44

si vous partez

Aux États-Unis					
	Min.	Max.			
New York	35	44	Chicago	18	33
Washington	37	45	San Francisco	53	65
Boston	36	44	Los Angeles	58	74
Vers les capitales					
Paris	—	54	Moscou	—	34
Londres	—	57	Stockholm	—	43
Rome	—	61	Tokyo	—	59
Berlin	—	59	Athènes	—	70
Amsterdam	—	55	Casablanca	—	66
Bruxelles	—	52	Genève	—	43
Madrid	—	57	Le Caire	—	73
Vers les plages					
Acapulco	73	90	Bermudes	63	—
Mexico	46	79	Barbades	73	86
			Nassau	73	82
			Rio de Janeiro	70	86

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

Bourassa n'est pas empressé de laisser Lévesque se faire élire

par Daniel L'HEUREUX de notre bureau de Québec

QUEBEC — Employant un langage volontairement ambigu qui lui permet d'agir dans un sens ou dans l'autre, le premier ministre Robert Bourassa n'a néanmoins donné aucun signe, hier, indiquant qu'il pourrait éventuellement "collaborer" à faire en sorte que le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, siège à l'Assemblée nationale.

Le chef du gouvernement n'a non seulement manifesté aucun empressement à donner l'assurance de sa collaboration pour laisser le chef du PQ prendre la place d'un de ses députés, il a même affiché une certaine réticence: "C'est à la population de décider. Le Québec n'est pas une monarchie. C'est à la population et non au chef du gouvernement à décider qui sera le chef de l'Opposition."

Répondant aux questions des journalistes à l'issue du premier caucus libéral depuis le scrutin du 29 octobre, M. Bourassa avait été amené à répondre à la demande que lui formulent indirectement — par l'intermédiaire des médias — les milieux péquistes depuis une semaine.

Le chemin libre

Comme on le sait, il est fortement question qu'un député du PQ, M. Jacques-Yvan Morin, démissionne pour

permettre à M. Lévesque de se faire élire dans une élection partielle. Les partisans de cette opération voudraient néanmoins avoir l'assurance que le Parti libéral ne présente aucun candidat, officiel ou officieux, pour laisser le chemin libre à M. Lévesque.

Caouette: la véritable opposition au Québec est... créditiste

OTTAWA (PC) — Selon le chef national du Crédit social, Réal Caouette, c'est les créditistes qui forment la véritable opposition au Québec.

Prenant la parole hier aux Communes dans le cadre du débat sur la réforme constitutionnelle M. Caouette a expliqué que sur l'ensemble des députés fédéraux et provinciaux représentant le Québec, les créditistes détiennent la plus forte représentation, soit 15 députés à Ottawa et deux à Québec pour un total de 17. L'Union nationale et les conservateurs réunis n'en ont que deux, le Parti québécois six et il y a un indépendant, M. Roch La Salle, député fédéral de Joliette.

Il a qualifié le dernier scrutin provincial au Québec de "vote de frousse, puisqu'on s'est acharné à faire peur à la population pendant quatre semaines".

Le député de Témiscamingue interprète les résultats du scrutin comme un sévère avertissement au fédéral qui devra comprendre que "Bourassa, avec 102 sièges, ne peut plus monter, il ne peut que descendre et nous les créditistes, on sera là pour ramasser les morceaux".

L'autonomie

Se faisant l'avocat d'une plus grande autonomie des provinces, M. Caouette s'est dit d'avis qu'elles devraient être en mesure de décider d'elles-mêmes de leur sort culturel, économique et politique. Il s'est toutefois défendu d'être "séparatiste" soulignant que son parti avait suffisamment donné de preuves que "les créditistes sont des Canadiens respectés partout au Canada".

Le fédéralisme, pour M. Caouette, ne devrait pas se traduire par le "socialisme à l'échelle nationale" que constitue la politique "d'enlever les richesses aux provinces riches pour les donner aux provinces pauvres". La Banque du Canada devrait plutôt favoriser le développement économique de toutes les régions du pays en lançant elle-même l'expansion économique, a-t-il dit.

Le leader créditiste a profité de l'occasion pour s'en prendre aux néo-démocrates, qui tout en dénonçant l'impérialisme américain, ne font aucun cas de l'impérialisme soviétique.

"C'est comme les Chinois, a-t-il ajouté, il y a dix ans ils étaient tous considérés comme des bandits, et maintenant on en a fait des petits St-Thomas d'Aquin en redingote."

Mme Plumtree sauve sa tête

OTTAWA (PC) — Une commission des Communes a repoussé, hier, deux motions, l'une conduisant à l'abolition de la Commission canadienne de révision des prix, l'autre à la destitution de sa présidente, Mlle Beryl Plumtree.

Les députés progressistes-conservateurs se sont joints à leurs collègues libéraux pour refuser de poser la question de confiance à l'égard des membres de la Commission, d'en élargir le mandat, d'en augmenter le personnel à plein temps et en destituer la présidente, Mlle Plumtree.

Un peu plus tard, les libéraux ont utilisé leur faible majorité, les néo-démocrates s'abstenant, pour rejeter une motion déposée par le député progressiste-conservateur de St-Jean est, M. James McGrath, portant abolition pure et simple de la Commission.

Le texte de la motion présentée par M. McGrath alléguait que "la Commission ne rend aucun service et qu'elle cause des dépenses inutiles des fonds publics".

Parlant un peu plus tôt sur la motion néo-démocrate, M. McGrath a déclaré que la Commission servait de bouclier au gouvernement pour parer à des critiques qui devraient lui être servies directement.

De son côté, le député néo-démocrate de Toronto Lakeshore, a affirmé que sa motion ne mettait pas en question l'utilité de la Commission, mais ne visait que sa présidente qui ne semble chercher que la publicité.

M. Bill Clarke (PC, Vancouver-Quadra) avait amorcé le débat en déclarant que les accusations portées par Mlle Plumtree à l'effet que l'opposition critiquait son organisme sans avoir lu les rapports, est de mauvais goût.

Chrétien: les Québécois nous ont "bien compris"

OTTAWA (PC) — La population du Québec a bien compris que les libéraux sont les seuls à préconiser une politique visant à créer un Québec fort dans un Canada uni, a déclaré hier aux Communes le ministre des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien.

Répondant à une motion créditiste réclamant une modification constitutionnelle dans le but de respecter les aspirations originales de chacune des provinces, M. Chrétien a soutenu en outre que c'était à cause de l'ambivalence de ses thèses en matière constitutionnelle que le Parti créditiste avait connu de si piètres résultats lors du dernier scrutin provincial.

Le ministre a affirmé que le gouvernement fédéral respectait l'autonomie des provinces dans le domaine de l'éducation et que l'accord intervenu au sujet des allocations familiales avait été conclu à la satisfaction des deux paliers de gouvernement.

Il a par contre soutenu que le gouvernement fédéral doit jouer un rôle de premier plan dans des domaines importants, comme par exemple celui

de l'énergie, afin d'assurer l'unité du pays.

"Si on donne une réponse favorable à toutes les revendications, a-t-il dit, il viendra un temps où on n'aura plus de pays."

Wagner

Pour le porte-parole conservateur, M. Claude Wagner, il s'agirait plutôt de convoquer une conférence fédérale-provinciale afin de déterminer les priorités nationales, plutôt que de rouvrir de façon hâtive le débat constitutionnel, de façon à élaborer une nouvelle approche du fédéralisme basé sur la consultation et la coopération.

Il a dénoncé le gouvernement libéral qui, selon lui, trahit l'esprit, sinon la lettre, de la Constitution par son arrogance.

Le fédéral doit se retirer des programmes de santé à frais partagés, en cédant aux provinces les formes de revenus suffisantes, a-t-il proposé comme mesure pouvant être adoptée dans le sens d'une nouvelle répartition des responsabilités.

Tout laisse croire qu'un certain nombre de députés libéraux sont opposés à ce que M. Bourassa facilite l'entrée de M. Lévesque à l'Assemblée nationale. Tout au moins, s'il faut en croire une opinion émise par le whip du Parti, M. Louis-Philippe Lacroix qui, dans une entrevue accordée à un journaliste, a qualifié le chef du PQ de "baveux" qui mérite d'être traité "comme un chien".

Interrogé en présence de M. Lacroix quant à savoir s'il partageait cette opinion, M. Bourassa s'est contenté de répondre: "Durant la campagne électorale, M. Lévesque nous a traités de menteurs, de primitifs... ce sont des échanges qui sont du même niveau de langage".

Les créditistes

M. Bourassa n'a pas manifesté plus d'empressement à donner aux deux députés créditistes élus, MM. Fabien Roy et Camille Samson, l'espoir que leur parti soit reconnu à l'Assemblée nationale.

Un parti devant, pour être reconnu en chambre, avoir fait élire 12 députés ou remporté 20 p. cent des suffrages, MM. Roy et Samson, élus sous la bannière créditiste sont actuellement condamnés à siéger comme indépendant et réclament un amendement à la loi pour obtenir la reconnaissance de leur parti.

Interrogé là-dessus, M. Bourassa a encore retourné la question: "Ont-ils obtenu 10 p. cent des votes? Parce que, selon les derniers chiffres, ils n'ont que 9.87 p. cent..."

C'est avec cet amusement à peine voilé que le chef libéral a ajouté qu'il rencontrerait les députés créditistes et qu'il étudierait la question.

"Le Soleil"

Questionné sur le sort du quotidien "Le Soleil", dont le premier ministre avait demandé à retarder la vente, avant les élections, M. Bourassa a répondu que ce cas serait discuté d'ici deux semaines au Conseil des ministres.

"Nous allons étudier des solutions de rechange, voir jusqu'à quel degré on peut permettre la concentration des entreprises de presse", a ajouté le premier ministre. Comme on le sait, les propriétaires du "Soleil" ont fait connaître leur intention de vendre leur quotidien et M. Paul Desmarais, propriétaire de LA PRESSE et de d'autres quotidiens, s'est montré intéressé.

C'était la première fois hier que se réunissait le caucus libéral depuis l'élection du 29 octobre.

Trudeau et Caouette se liguent contre Radio-Canada

par Marcel DESJARDINS de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau s'est joint à M. Yvon Dupuis, hier aux Communes, pour dénoncer Radio-Canada une fois de plus.

M. Trudeau, dont c'était le huitième anniversaire de son élection comme député de Mont-Royal, a tenu à souligner "que beaucoup de gens à l'emploi de cette compagnie (Radio-Canada) sont des gens qui font très mal leur métier quand ils ne sont pas des ignorants crasses".

M. Yvon Dupuis, on le sait, a fait de Radio-Canada une de ses cibles favorites, durant la dernière campagne électorale.

Hier, c'était au tour de son chef national, M. Réal Caouette, de s'insurger contre le travail des journalistes du réseau français de la société d'état.

M. Caouette n'a pas pris la façon dont Radio-Canada a rapporté les nouveaux arguments votés aux députés pour leur permettre de se doter de services accrus dans leur comté.

"Je demande au premier ministre, a dit M. Caouette qui n'en est pas à une sortie près contre le réseau français, si le gouvernement va finir par intervenir dans cette conduite ignoble de la part de certains individus de la Société Radio-Canada?"

M. Trudeau, qui a déjà promis "de mettre la clé dans la boîte" et de montrer des vases chinois aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada, s'est empressé de se dire d'accord avec M. Caouette déclenchant ainsi un tonnerre d'applaudissements de la part de tous ses députés québécois.

M. Trudeau n'a pas pris les rumeurs de sa démission évoquées durant la campagne électorale québécoise par l'animateur André Payette à l'émission "Politique Atout". Il a d'ailleurs profité de sa présence à cette émission le 4 novembre pour "sonder" les sources du journaliste Payette.

Plus tard, le chef libéral a quelque peu atténué ses paroles en reconnaissant que le président de Radio-Canada, M. Laurent Picard, "avait fait des efforts suivis depuis quelques années pour s'assurer que la compétence régnait dans ses bureaux et dans ses services".

Au début de la séance, le député créditiste de Shefford, M. Gilbert Rondeau, a vainement tenté d'obtenir le consentement unanime des Communes pour que les crédits de la Société Radio-Canada soient rappelés devant le comté des prévisions budgétaires "afin de permettre aux députés qui croient encore à la Confédération de poser des questions aux administrateurs de Radio-Canada au sujet de l'attitude nettement péquiste de cette société durant la dernière campagne électorale provinciale du Québec".



Louis O'NEIL photo LA PRESSE

O'Neil prône l'engagement politique des prêtres

QUEBEC (PC) — "Il y a des gens qui voudraient nous réduire à une action religieuse qui fasse de nous des impuissants au plan politique a déclaré l'abbé O'Neil. Ils se trompent, ils ne nous auront pas. Cela ferait de nous des gens absolument sans influence au plan social et qui seraient finalement les porte-parole d'un certain nombre de valeurs qu'on accepterait pour autant qu'elle ne dérange rien".

C'est ce que déclarait l'abbé Louis O'Neil, alors qu'il faisait le point, à la suite de l'expérience qu'il vient de vivre dans le comté montréalais de Mercier, où il a brigué les suffrages sous l'étiquette du Parti québécois contre le premier ministre Robert Bourassa.

Les prêtres

Au cours d'une entrevue, l'abbé O'Neil s'est dit agréablement surpris de la déclaration des 31 prêtres québécois qui ont dénoncé certaines attaques dirigées contre le Parti québécois et s'est dit également étonné des réactions qu'elle a provoquées, notamment dans la paroisse Saint-Thomas d'Aquin.

Il a dit trouver assez curieux qu'on s'enrève au sujet de l'engagement politique du prêtre quand il est du côté réformiste, alors qu'on ne se pose pas de questions lorsqu'il est bon ami avec le maire, le député ou le ministre.

L'Eglise

Soulignant que la lutte qu'il a menée dans Mercier n'avait pas été "du tout symbolique", l'auteur de "Le chrétien et les élections" et "Le chrétien en démocratie" a soutenu que la théorie de la croissance économique, comme celle prônée par M. Bourassa, contredisait en profondeur tout l'enseignement social de l'Eglise.

"Jamais l'Eglise n'a accepté le postulat que la croissance économique apportait par elle-même la liberté aux gens", a-t-il dit.

Expliquant que, pour lui, l'indépendance politique et le développement de la communauté francophone au Québec vont de pair, l'abbé O'Neil a déclaré: "Ou bien, on laisse les gens dans le cadre actuel et ils vont se transformer en nègres blancs d'Amérique ou on en fera une population libre".

Il a ajouté que comme homme et même comme chrétien, il ne pouvait pas être indifférent à un choix comme celui-là.

Evangelie

"Quand on lutte pour une loi qui assure une meilleure redistribution des biens, de meilleures allocations aux vieux et aux malades ou un meilleur respect de la dignité des gens, on est d'abord conforme à la mystique de l'Évangile", a-t-il dit.

Parlant par ailleurs de son comté de Mercier, l'abbé O'Neil a déclaré qu'il avait été frappé par la qualité des gens.

"Je n'ai jamais eu une belle paroisse comme ça dans ma vie. Je ne suis plus le même qu'avant, j'en suis certain".

Il a expliqué qu'il y avait senti qu'on luttait pour la survie d'un peuple.

"Dans 4 ou 8 ans, a-t-il poursuivi, il est possible qu'il n'y ait plus moyen de sauver le centre de Montréal... Les gens de la ville de Québec qui se sentent en toute sécurité dans leur petit milieu auront un drôle d'air dans 5 ou 10 ans quand ils devront utiliser l'anglais pour se faire comprendre à Montréal, ce qui est déjà le cas pour l'Ouest".

Question de modalité

L'abbé O'Neil a d'autre part annoncé sa ferme intention de continuer la lutte et de rester en contact avec les gens de Mercier, qui l'ont invité à s'installer dans le comté.

"Etant donné qu'ils semblent croire que j'ai ma place avec eux, je vais hésiter longtemps avant de leur dire non", a-t-il précisé, soulignant que la possibilité qu'il aille vivre dans Mercier restait une question de modalité.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Téléphone: 874-7171. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Rumeur. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la dernière classe" — Enregistrement numéro 1480. Part de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile 874-6911

du lundi au vendredi: 8 h. a. m. à 9 h. p. m.

le samedi: 8 h. a. m. à 9 h. p. m.

RÉDACTION 874-7070

EDITORIAL 874-7030

PROMOTION 874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

PUBLICITÉ

Petites annonces

Commandes 874-7111

du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 5 h. p. m.

Pour changer ou annuler 874-7205

du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 4 h. 30 p. m.

Grandes annonces

Détaillants 874-7300

National, Télé-Press, vacances, voyages 874-7306

Carières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 874-6892

Petites annonces 874-6901

Un rapport fort bien documenté

par Guy PINARD

Alors que dans leur for intérieur, les dirigeants du mouvement pour la Préservation des espaces verts croyaient que le ministre Victor Goldbloom ne présenterait un projet de village temporaire au maire Jean Drapeau que pour se laver les mains face à un problème fort discuté, ils en ont été quittes pour une surprise.

En effet, le projet du ministre Goldbloom, rendu public par ce dernier une semaine après l'avoir soumis au maire Drapeau, contient des propositions articulées, appuyées sur des données précises et difficilement refusables.

Le rapport de M. Goldbloom est fort bien documenté. Il tient compte des exigences du COJO, qui occupera les lieux que pendant deux mois au maximum. Il tient compte de tous les services à assurer. Et surtout, il est réaliste et s'incorpore bien dans la philosophie des Jeux de la XXIe Olympiade, qualifiés à juste titre ou non de "Jeux modestes".

Le coût d'une telle entreprise reste quand même important. A Munich, pour les Jeux de 1972, on a dépensé plus de \$150 millions pour construire un village olympique devenu un "ghetto pour richards", inoccupé à plus de 50 p. cent.

A Montréal, un village permanent coûtera au bas mot \$100 millions. Le projet de M. Goldbloom coûtera, selon ses prévisions actuelles, environ \$10 millions, ou 10 fois moins. Oubliions l'hypothèse de M. Goldbloom voulant que 60 p. cent des investissements seront récupérables. La différence de prix entre les deux projets reste beaucoup trop grande pour qu'on la repousse du revers de la main.

Le débat sur le coût des projets ne reste pas le seul valable.

Sur le plan de l'environnement par exemple, le projet de M. Goldbloom permettrait à l'Est montréalais de récupérer après les Jeux un espace vert vital.

Oubliions que le parc Viau, avant qu'on ne déchire son tapis vert, était un terrain de golf fort achalandé. Pensons en termes d'utilisation future, et constatons que les deux parties du terrain de golf deviendraient éventuellement un immense parc accessible à tous, qui pourrait représenter pour les Montréalais ce que le Bois de Boulogne est aux Parisiens, le Central Park aux New-Yorkais.

Le projet Goldbloom répond aussi à toutes les exigences du COJO. D'ailleurs, il s'est inspiré du "Document de planification du village olympique du COJO" pour l'établissement des données nécessaires aux différents services, tout comme il s'est appuyé sur "Les espaces moyens acquis pour l'hôtel type" (Time-Saver Standards) pour la disposition des lieux d'une cellule d'habitation qui serait propre à un maximum de cinq personnes.

L'aspect le plus intéressant du rapport Goldbloom reste l'utilisation postérieure des équipements temporaires.

M. Goldbloom propose en effet cinq modes d'utilisation, dont le plus emballant pour l'olympisme en général serait de faire du village de Montréal le village permanent des Jeux, d'une olympiade à l'autre.

Bien sûr, comme les investissements pour le village olympique seraient assez limités, d'une Olympiade à l'autre, plus nombreux seraient les pays qui pourraient caresser l'espoir de présenter les Jeux. Or, n'est-ce pas là un des rêves de M. Drapeau à lui-même, illustré par l'auto-financement des Jeux?

Qui plus est, un village temporaire conçu et construit dans le but de servir plusieurs olympiades pourrait être avec l'objectif de répondre aux besoins bien précis des athlètes. Finies ces pièces de séjour et ces cuisines déguisées en chambres à coucher! Finies ces douches que l'on se partage à quatre ou cinq! Elles auront cédé la place à des cellules d'habitation, à des blocs communautaires qui répondraient aux vrais besoins immédiats des athlètes.

Comme le dit si bien M. Goldbloom, "il ne s'agit plus de savoir si un tel village (habitations temporaires) est possible, mais bien de choisir entre les différentes options qui s'offrent".

Classes surpeuplées: la CECM donne raison aux enseignants

• Près du tiers des classes de l'élémentaire, à la Commission des écoles catholiques de Montréal, comptent plus de 30 élèves, et 217 classes en comptent plus de 33. Les classes sont parfois surchargées au point de contenir 42 élèves;

• Au secondaire, la majorité des écoles (soit 73,9 p. cent ont une moyenne d'élèves supérieure à 30 (dans le secteur général) et au secteur professionnel, on trouve des groupes surchargés comme cet atelier de

chimie où 35 élèves doivent se partager des comptoirs d'expérimentation qui ne comptent que 32 places.

• Ce sont parfois les élèves qui auraient le plus besoin d'attention individuelle qui sont victimes du "ratio maître-élèves". Ainsi, les enseignants des classes pour débilés légers de la polyvalente Louis-Joseph-Papineau sont, de tous les enseignants du secondaire, ceux qui ont la tâche moyenne d'enseignement la plus élevée — soit un peu plus de 25 périodes par semaine.

Tels sont les points saillants d'un mémoire que l'Alliance des professeurs de Montréal a soumis hier à l'assemblée régulière de la CECM, dans le but explicite de convaincre les commissaires du caractère antipédagogique des normes provinciales qui déterminent le nombre d'enseignants dans le système scolaire.

Qualifiant la situation d'"intolérable", l'Alliance engage les commissaires à "démontrer un système qui mène chaque année la CECM au bout de l'ab-

surdité, qui complique l'administration, ne laisse place à aucune souplesse et à aucune considération professionnelle."

A court terme, l'Alliance demande à la CECM d'appliquer au plus tôt quelques solutions temporaires: la subdivision des classes combinées, la réduction des classes de l'élémentaire à un maximum de 30 élèves, l'octroi de postes réguliers aux 125 enseignants surnuméraires, la réduction à un maximum de 15 élèves des classes de maternelle, le retour aux conditions antérieures pour les classes de débilés légers, et de l'aide supplémentaire, en termes de personnel, pour les classes surchargées et les écoles secondaires en milieux défavorisés.

Les commissaires ont dans l'ensemble bien accueilli les critiques de l'Alliance au sujet du ratio maître-élèves du ministère de l'Éducation, reconnaissant que son application rigide nuit à la qualité de l'enseignement.

Le commissaire Pierre Légière a suggéré de faire des représentations vigoureuses auprès du ministère, plutôt que de continuer à se laisser paralyser par cette norme. Le commissaire Norbert Lacoste s'est dit totalement d'accord avec le mémoire présenté par les professeurs, ajoutant même qu'il l'aurait volontiers signé.

La présidente de la CECM, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a demandé au président de l'Alliance, M. Robert Chagnon, si le syndicat approuverait le regroupement des écoles pour régler certains problèmes qui se posent à court terme. Elle a obtenu une réponse affirmative.

Dans son mémoire, qui se fonde non seulement sur les statistiques officielles de la CECM mais aussi sur une enquête menée dans 95 écoles (près

du tiers) de la CECM, l'Alliance des professeurs signale au passage un certain nombre de disparités.

"Au sortir de la maternelle où l'on reconnaît que l'enfant a besoin d'une attention spéciale dans un groupe maximum de 20 élèves, le même enfant se retrouve, en première année, avec 34 élèves... tandis qu'on verra, dans l'école d'à côté, une classe de sixième avec seulement 23 élèves. A l'école Adélarde-Desrosiers, il y a quatre classes de première année de 33 élèves chacune, alors qu'il suffirait d'utiliser un local (actuellement libre) pour réduire ces classes à 26 ou 27 élèves. A l'école Saint-Ambroise, trois enseignants de deuxième année se partagent 78 élèves, alors que trois autres collègues ont, eux, la charge de 98 élèves. Au secondaire, globalement, l'écart de tâche chez les enseignants atteint les cinq périodes par semaine."

Le surpeuplement des classes a tousjours des effets plus dramatiques en milieu défavorisé: or, dans les écoles de la région administrative No 2 (au centre-ville), les écoles secondaires recensées comprennent 146 groupes de 35 élèves et plus (secteur académique), et 135 groupes de plus de 22 élèves (secteur professionnel).

Rappelons que le ratio maître-élèves, au secondaire, est de 1/17, et que les classes du secteur professionnel requièrent un moins grand nombre d'élèves parce qu'on y fait davantage de travaux pratiques. A l'élémentaire, le ratio est maintenant de 1/26 et demi.

C'est précisément cette norme de calcul, imposée par le ministère de l'Éducation depuis huit ans, que contestent les enseignants et la plupart des commissaires.



Tous droits réservés

Village olympique temporaire: mutisme à la Ville et au COJO

Le mutisme le plus complet règne à l'hôtel de ville de Montréal au sujet du projet du village olympique temporaire soumis le 30 octobre dernier aux autorités municipales par le ministre Victor Goldbloom.

Autant au bureau du maire, M. Jean Drapeau, qu'à celui du président du comité exécutif, M. Gérard Niding, c'est un "pas de commentaires" qui tient lieu de réponses aux questions des journalistes.

Le secrétaire de M. Drapeau, M. Charles Roy, a déclaré hier que l'administration montréalaise voulait d'abord répondre personnellement au ministre des Affaires municipales et de l'Environnement avant de rendre public son point de vue.

"M. Goldbloom a adressé une lettre à la Ville et il a attendu quelques jours avant de la rendre publique. Nous enverrons la réponse de la Ville à M. Goldbloom et nous la rendrons publique quelques jours plus tard", a dit M. Roy.

Il a été impossible de parler hier à M. Jean Drapeau.

Même chose au COJO

Au Comité d'organisation des Jeux olympiques, pas de commentaires non plus. Mais cette attitude est plus compréhensible parce que les principaux responsables n'ont pas encore eu l'occasion d'étudier le rapport du ministre québécois des Affaires municipales.

Ce rapport pouvait concerner trois personnes. M. Roger Rousseau, président et commissaire général, est présentement à l'extérieur de la ville, tout comme M. Yvan Dubois, directeur général du village olympique (aspect des services et de la disposition des lieux).

Le vice-président-directeur général,

M. Simon Saint-Pierre, ne veut pas faire de commentaires pour l'instant puisqu'il n'a pas reçu de copie du rapport Goldbloom.

Rappelons que le COJO se trouve à la remorque de la Ville de Montréal dans ce problème du village olympique. Il devra accepter le type de village choisi par le conseil municipal, à la condition évidemment que le village réponde aux besoins du COJO pendant les Jeux.

Le directeur général du village olympique, M. Dubois, a déjà déclaré à LA PRESSE qu'il ne s'objecterait pas à la formule d'un village temporaire, à la condition que le village ré-

ponde aux besoins des Jeux olympiques.

Le conseiller municipal municipal Paul-Emile Robert s'est pour sa part dit "très heureux" de la formule de village temporaire présentée par le ministre Goldbloom. "La formule n'est pas complète, mais on pourra ainsi récupérer le terrain après les Jeux olympiques."

M. Robert a présenté un avis de motion à la dernière séance du conseil pour qu'on reconsidère le choix du parc Viau comme site du futur village. Il se promet bien de revenir sur l'ensemble de la question à la prochaine séance du conseil, le 21 novembre.

Tiré à bout portant, un Canadien poursuit la police française

par Donat VALOIS

PARIS (PC) — Ross Amundsen, un étudiant canadien de 20 ans, originaire de Peniticon, en Colombie-Britannique, vient d'engager une action judiciaire contre un policier de Grenoble qui l'a grièvement blessé d'une balle à la jambe droite, le 19 octobre.

La plainte d'Amundsen s'ajouterait à l'information judiciaire pour coups et blessures volontaires que le parquet aurait fait ouvrir depuis dans cette affaire.

Lundi, un porte-parole de l'hôpital de La Tronche, à Grenoble, a déclaré, hier, lors d'une conversation téléphonique depuis Paris, que l'étudiant, traité dans cette clinique, y restera encore un mois. Amundsen a eu une artère sectionnée par la balle qu'il a reçue en pleine rue grenobloise alors qu'il

tentait d'échapper aux policiers qui le poursuivaient peu avant minuit, le 19 octobre. Quelques heures après avoir été atteint, il a subi une première intervention chirurgicale, mais on n'a pas réussi à lui extraire le projectile qui s'est logé dans le genou.

Le porte-parole de l'hôpital a précisé que l'étudiant était trop faible encore, hier, pour se lever et prendre ses appels téléphoniques. Il subira une autre intervention chirurgicale dans les prochains jours, a-t-il ajouté.

En France depuis le 23 septembre, avec l'intention de suivre des cours de français à l'université de Grenoble, le jeune homme se trouvait avec un autre étudiant lorsque, peu avant minuit, un des membres d'une brigade spéciale de nuit s'approcha de lui pour apparemment vérifier ses papiers d'identité.

Ces brigades spéciales de nuit, qui existent depuis quelques années dans certaines villes de France, sont habituellement composées de quatre policiers dont trois sont autorisés à accomplir leur travail en civil.

Version d'Amundsen

Des journaux, dont le quotidien Le Monde de Paris, rapportent la version suivante de l'étudiant: "J'étais assis sur le trottoir lorsque j'ai vu un homme s'approcher; je me suis levé. L'inconnu, le policier, m'a présenté un document, une sorte de livre entrouvert, puis il a voulu me fouiller. Je me suis écarté. Il a renouvelé sa tentative. Alors j'ai pris peur. Je me suis mis à courir".

Pendant que d'autres policiers appréhendaient l'ami de Amundsen, ce dernier était atteint par le tir du policier après une fuite d'un quart de mille environ.

La CTRS, une commission de transport sans budget

par Mariane FAVREAU

Cette semaine le président-directeur-général de la Commission de transport de la Rive-Sud, M. J.-J. Lemieux, avait des pourparlers avec Québec.

Même s'il est en fonction depuis le 1er novembre, même s'il a eu une première rencontre avec ses quatre commissaires, il ne peut, du seul fait de sa présence, faire surgir un réseau d'autobus sur le territoire!

Se posent tout de suite des problèmes de personnel, de locaux et surtout d'argent.

Selon la loi en vigueur, ce sont les huit municipalités membres de la CTRS qui doivent en défrayer les dépenses. Mais aucune somme n'a encore été votée nulle part pour les premières dépenses à encourir. Et Québec n'avait pas l'intention, jusqu'à la campagne électorale, de contribuer financièrement.

La situation est donc assez cocasse. Le traitement du président fixé par le gouvernement à \$24,000 plus des allocations de dépenses de \$300 par mois, sera versé par qui? Et quand?

La CTRS compte emménager au second étage du métro de Longueuil, dans quelques semaines. Qui paiera le bail? Et le mobilier, et le personnel à engager rapidement: tout cela implique des frais qui seront défrayés par qui?

Evidemment, un organisme comme la CTRS peut contracter des emprunts. Encore faut-il des garanties. Les municipalités les offriront-elles? Le gouvernement du Québec?

Bien que préoccupé par la question, M. J.-J. Lemieux ne semble pas trop pessimiste. On le dit homme de ressources.

Les maires

Mercredi, les maires se réunissent en assemblée "officielle" pour étudier la situation du transport, rendue plus brûlante avec la permission accordée à Chambly Transport de hausser ses tarifs et de cesser son service les dimanches et jours de fête.

Il y a, bien sûr, été question de sous. Les municipalités préparent actuellement les budgets pour 1974 et aucune n'a rien prévu comme quote-part à la CTRS. Sur quoi se baser pour le faire? La CTRS elle-même n'a pas préparé son propre budget.

Quant à la situation de Chambly Transport, diverses solutions ont été envisagées, toujours officieusement. On en discutera publiquement la semaine prochaine alors que le Conseil des maires tiendra une assemblée régulière. Il aura alors à se nommer un président, poste devenu vacant par suite du départ du maire de Saint-Lambert, M. J.-A. Lalonde.

Il semble toutefois que des approches soient en train de se faire avec la CTCUM afin d'instaurer la pratique du billet unique Rive-Sud-Montréal. Le déficit d'opération de Chambly Transport (si les nouveaux tarifs ne s'appliquent pas) serait-il pris en charge par la CTRS? Endosse par les municipalités ou des subventions gouvernementales?

Longueuil fait enquête

D'autre part, Longueuil vient de décider de cesser sa subvention de \$100 par semaine à Chambly Transport pour assurer un service dans le parc industriel. Il s'agissait d'un essai qui prendra fin le 1er décembre. Le service ne s'avère pas du tout rentable avec de 0 à 17 passages par jour.

De plus, la Ville fait publier dans les journaux locaux un questionnaire portant sur le réseau de Chambly Transport: utilisation, fréquence, origine et destination des usagers.

On demande également si l'on favorise un service "sur appel" et un "comité d'usagers du transport en commun", idée chère au maire de Longueuil.

Cette enquête par les journaux ne sera sans doute pas exhaustive mais servira sûrement d'indication.

Enfin, dans un communiqué, la Société pour le Progrès de la Rive-Sud presse les villes de faire diligence pour la mise en place de la nouvelle commission.

Réseau de faux chômeurs démantelé

par Michel AUGER

Pour la première fois au Québec, tout un réseau de chômeurs qui avaient obtenu frauduleusement des sommes totalisant \$59,000 en prestations d'assurance-chômage ont été poursuivis et condamnés en vertu du Code pénal.

Ce groupe de 11 travailleurs de la région de Sept-Îles ont comparu, hier, devant le juge Denis Gobeil de la cour Provinciale à la suite d'une enquête de la Gendarmerie royale du Canada et des enquêteurs de la Commission d'assurance-chômage.

Dix de ses chômeurs se sont reconnus coupables de leur comparaison à l'accusation d'utilisation de faux documents. Le juge Gobeil leur a imposé une sen-

tence suspendue, à condition qu'ils remboursent la Commission des sommes obtenues frauduleusement.

Un onzième individu qui est accusé de complot avec les autres accusés en plus de 16 autres accusations de faux et d'usage de faux a nié sa culpabilité et subira son procès plus tard.

Jusqu'ici les fraudeurs étaient habituellement poursuivis en vertu des règlements de la Commission d'assurance-chômage. Il s'agit maintenant d'accusations pour fraude en vertu du Code pénal. Donc, les fraudeurs, au lieu des traditionnelles amendes, peuvent même être condamnés à la prison.

Cette nouvelle façon de procéder a été instaurée, il y a quelques semai-

nes, dans tous les cas où l'on soupçonne qu'un réseau de fraudeur soit à l'oeuvre. Ce sont des détectives de la section des délits commerciaux de la GRC, à Montréal, qui sont affectés à ces enquêtes conjointement avec les enquêteurs de la Commission d'assurance-chômage.

Dans le cas du groupe de Sept-Îles, les réclamations ont commencé à être présentées en mai 1972. Les enquêteurs ont découvert que certains des supposés chômeurs détenaient même des emplois.

Selon l'inspecteur Robert Roy, de la GRC à Montréal, plusieurs autres enquêtes sont en cours et des arrestations sont prévues d'ici peu.

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN SISTO
éditeur adjoint
YVON DUBOIS
directeur de l'information
VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Fédéralisme à la carte

M. Bourassa persiste à parler de "souveraineté culturelle" pour le Québec. Après l'immense succès qu'il vient de remporter aux urnes, il aurait bien tort de s'en excuser. Il reste peut-être permis néanmoins de lui demander de s'expliquer plus clairement sur le sens véritable de cet objectif.

Le mot "culture" est un mot-piège. C'est aussi un fourre-tout.

L'une des grandes faiblesses de cette fameuse commission Laurendeau-Dunton avait été de commencer ses travaux en vertu d'un mandat qui ne définissait pas le mot "culture". Alors, pourquoi refaire les mêmes bêtises ?

De nos jours, tout est culturel. Un livre est sûrement un produit culturel. Un film aussi. Un disque également. Une chanson. Mais une usine à chansons, une usine à paroles, comme Radio-Canada, ne sont-elles pas des réalités culturelles ? D'une certaine façon, le pétrole aussi est "culturel", parce que le pétrole, c'est l'automobile, c'est le confort des maisons, c'est toute une manière d'être, un style de vie.

De nos jours donc, tout est culturel. Une notion qui paraissait naguère réservée à des exercices délicats de la main et de l'esprit, à la littérature, à la musique, à la peinture, à l'aiguille s'étend de nos jours aux outils et aux ordinateurs. Dans cette perspective, le "Boeing 747" est un phénomène culturel moderne.

Le premier ministre du Québec paraît adhérer à cette échelle moderne des valeurs culturelles, quand il revendique certains droits dans le domaine des communications. Dans son esprit et dans celui de M. Jean-Paul L'Allier, son ministre des Communications, le câble qui emmène la télévision dans nos foyers n'est-il pas affecté d'une valeur culturelle ? S'il en était autrement, on comprendrait mal pourquoi il y eut tant de querelles autour de cette question entre Ottawa et Québec. Il est à remarquer, toutefois, que jamais M. Bourassa n'a annoncé qu'il allait nationaliser l'Office National du Film et Radio-Canada, ces deux belles grandes usines à images et à paroles.

Si tout est culturel, M. Bourassa, justement parce que son action s'inscrit résolument dans le cadre fédéral, ne peut pas aspirer à gouverner la sphère culturelle. Il s'ensuit qu'il lui est interdit de parler de

"souveraineté culturelle", à moins qu'il n'en soit resté aux notions anachroniques et périmées qui enfermaient toute la culture dans l'enveloppe de la littérature et de la musique.

Si, d'un autre côté, M. Bourassa ne veut pas tout prendre ce qu'offre la corbeille fédérale, pourquoi ne dit-il pas sa préférence pour un fédéralisme à la carte, renonçant du même coup à cette "souveraineté culturelle", qui s'accorde mal avec l'ensemble de ses idées et de son programme, et qui, dans sa bouche, frise l'imposture.

La carte du "restaurant" Trudeau ne comporte pas un choix infini de mets, il est vrai. Si le client québécois réclame une totale liberté de manoeuvre dans le domaine du pétrole, par exemple, il ne sera pas servi. Si l'envie le prenait de se commander une autonomie entière dans le domaine des relations internationales, il lui serait répondu que la maison ne sert pas ces crudités. M. Bourassa est trop familier avec le Chef, ses cuisines et ses mirlitons pour formuler des exigences qui seraient jugées extravagantes.

Mais si le goût lui prend, lui, le gérant du patrimoine québécois, de se faire tailler un droit de veto sur les nouvelles lois fédérales concernant le régime des investissements étrangers dans sa province, il sait, depuis cette semaine, qu'il n'obtiendra pas satisfaction. Ces contraintes fédérales sont du reste extrêmement ennuyeuses pour toute province qui souhaite assumer pleinement son développement économique (voyez l'Alberta!).

Aux yeux des indépendantistes, il reste bien évident que le menu à la carte du restaurant fédéral ne vaut pas mieux que le menu complet, qui n'affiche toujours que la même soupe réchauffée, quelques radis fatigués, un plat de "fish & chips" à l'anglaise et un café refroidi, avec le droit, en sortant, d'emporter un cure-dents. Pour un gouvernement comme celui de M. Bourassa, qui parvient à peine à mesurer l'étendue de la victoire du 29 octobre, ces considérations sont totalement dépourvues d'intérêt.

Mais justement parce que le Parti québécois estime à bon droit être le seul dépositaire des objectifs de souveraineté, M. Bourassa doit renoncer à un vocabulaire qui ne sied pas à son orientation fondamentale, qui présente en outre l'inconvénient d'apparaître comme une provocation, à tous ceux qui ne sont pas prêts à le suivre sur tous les terrains.

Guy CORMIER

Ni Samson ni Roy ne veut offrir son siège à Dupuis



Tous droits réservés

Un projet fort sensé

Monsieur le maire Jean Drapeau devra trouver de bien bons arguments pour repousser le projet Goldbloom d'un village olympique temporaire. Principalement parce que ce nouveau projet répond justement à la fonction véritable d'un village olympique.

D'abord, il serait construit pour les besoins d'athlètes qui viennent séjourner six semaines à Montréal, avec un régime de vie particulier: les chambres, les foyers de rencontre et tous les autres services sont prévus pour répondre à des nécessités propres, précises et uniques. L'utilisation future, c'est autre chose et c'est bien différent.

Les quelque \$10 millions que coûterait le projet Goldbloom, dont 60 pour cent seraient récupérables, ne pourraient-ils pas s'insérer dans un projet gouvernemental ultérieur qui serait utile aux Québécois ?

Certains modes pourraient en effet servir de mo-

tels ou de petits hôtels dans les régions du Québec où le tourisme est vacillant à cause d'une carence dans ce domaine. Ce serait le temps, pour le gouvernement provincial, de suivre l'exemple de certains autres pays qui participent ainsi à leur propre développement touristique. Par exemple, en Grèce, la grande chaîne d'hôtels Xenia est la propriété du ministère du Tourisme grec. Une expérience semblable, qui débiterait avec les éléments presque neufs du village olympique, serait fort appréciée chez nous.

Il y a aussi le gouvernement fédéral qui pourrait trouver une participation intéressante. Le matériel pourrait être utilisé dans des situations de désastre au Canada comme à l'étranger. Mais aussi, l'idée d'offrir ces installations temporaires à d'autres pays trop pauvres pour espérer recevoir la flamme olympique chez eux constituerait

une aide originale du gouvernement canadien. Après le pain, on peut offrir les Jeux...

Sans compter qu'il est possible que les installations temporaires de Montréal deviennent la propriété permanente de tous les pays participants qui en paieraient une partie: l'idée a même l'appui du conseiller spécial du CIO pour les villages olympiques, le professeur Dagoberto Ortense.

Et il n'y aurait pas de ghetto. Pas de situation comme celle de Munich qui ne parvient que très mal à vendre ou à louer ses logements du village olympique. Et l'on conserverait un espace vert, le deuxième plus grand de la ville, près d'un quartier empoisonné par des raffineries commerciales.

Le ministre Goldbloom a dans les mains un projet difficilement réfutable: il semble en parfait accord avec l'esprit des Jeux olympiques.

Jean-Guy DUBUC

ce que pense LE LECTEUR

La Société généalogique canadienne-française fête son 30e anniversaire

Tout récemment, à travers le brouhaha des élections provinciales, la Société généalogique canadienne-française célébrait son trentième anniversaire par un congrès de belle envergure. Pendant deux jours, plus de trois cents généalogistes ont étudié, conversé, discuté et formulé des résolutions. Une importante exposition de travaux spécialisés avait eu lieu en même temps que le congrès. Le tout s'est déroulé dans un environnement d'un grand intérêt historique, le Grand Séminaire de Montréal, rue Sherbrooke ouest, qui conserve encore, dans son parterre d'entrée, les deux tours de pierre qui restent de l'ancien petit fort bâti en 1694.

La sgcf est loin d'être connue comme elle le devrait. Elle compte pourtant douze cents membres et publie une revue, les "Mémoires de la Société généalogique canadienne-française", qui jouit d'un grand crédit dans les milieux spécialisés où l'on s'intéresse à l'histoire, comme les universités, les Cégeps, les bibliothèques de villes, tant au Canada qu'aux États-Unis. Le soir du 6 octobre, le dîner-causerie, véritable "clou" du congrès, réunissait 260 fervents de la généalogie autour du conférencier, M. le juge Robert Cliche, juge-en-chef adjoint de la Cour provinciale, et membre de la Société. Avec une bonhomie agrémentée d'un humour

soutenu et brillant, le juge Cliche traita des "noms et surnoms de la Beauce".

La Société généalogique canadienne-française a une conception bien définie de la généalogie. En tant que président, je l'ai énoncée brièvement dans mon discours d'ouverture: "S'il fut un temps où la généalogie était regardée seulement comme un agréable passe-temps de retraité ou encore comme une enfilade de noms et de dates accumulés patiemment comme les pièces d'un casse-tête, cette conception est une momie des temps passés. Les amateurs d'histoire et les habitués de la recherche savent que la généalogie est un aspect de l'histoire."

"Il est vrai qu'une habitude s'est répandue jadis de désigner la généalogie comme de "la petite histoire" et souvent cette expression s'est nuancée d'un vague dédain; mais si, pour être honnête, l'on veut bien considérer que la vraie généalogie c'est l'histoire de plusieurs générations d'une famille et que cette famille, quelle qu'elle soit, comporte des alliances multiples et joue des rôles variés à différents niveaux de la société, alors, convenons-en, il devient souvent impossible de dissocier sans inconvénient la généalogie de ce qu'on peut appeler "la grande histoire".

Ajoutons que la Société généalogique canadienne-française offre à ses membres de grands avantages: elle possède une bibliothèque spécialisée, tient une réunion de ses membres dix fois par année, le dimanche mercredi de chaque mois, publie une revue trimestrielle dont chaque année forme un volume de 256 pages. Elle en est à son 24e volume. C'est dire que des centaines de familles ont fait l'objet d'études déjà publiées dans les conditions les plus avantageuses que seule peut offrir une société sans but lucratif.

Parmi les résolutions que la Société a approuvées à l'unanimité lors de son dernier congrès, il en est une d'intérêt général que je tiens à porter à l'attention du public. Elle s'adresse au secrétaire du Comité de révision du Code

civil du Québec et vise à empêcher que l'on inscrive dans le texte du Nouveau Code une clause de restriction en ce qui a trait à la consultation des registres d'état civil. En effet, le comité de révision du Code civil est sur le point d'en rédiger une nouvelle version qui comporterait une clause restrictive de 100 (cent) ans pour la consultation des registres paroissiaux.

La Société signale, dans l'un de ses "attendus", qu'aucune restriction du genre n'a encore existé au Québec et que cet état de choses n'a jamais porté préjudice à qui que ce soit. Se fondant sur ce précédent, elle demande au comité de révision de ne pas donner suite à un tel projet.

R. P. Julien Déziel, o.f.m.
Président de la S.G.C.F.

Jugement sévère sur les commissions parlementaires

Aux yeux du public, les commissions parlementaires peuvent paraître utiles au fonctionnement du gouvernement. Permettez-moi d'être en désaccord et de voir dans ces institutions vetustes, une duplication inutile de l'Assemblée Nationale.

Le député a été élu pour siéger à l'Assemblée Nationale. C'est sur le parquet de cette assemblée que les débats doivent se faire et non pas en commissions, lesquelles sont plus souvent un motif d'absence pour le député qu'un lieu où toutes les discussions vont revenir devant l'Assemblée Nationale.

Sous leur forme actuelle, les commissions parlementaires ou seuls les ministres et députés ont la parole sont des paravents pour laisser croire à la population qu'un projet de loi a été longuement discuté point par point, alors qu'une commission parlementaire, le plus souvent, n'a réussi qu'à entamer le tiers du projet de loi. (Cf. la carte électorale).

Je fus à même de me rendre compte de l'inutilité des commissions parlementaires. Exemple: un député

est-il en mesure de corriger un chiffre établi par un technocrate qui a soumis les prévisions budgétaires de son ministère? Autre exemple: l'achat d'équipement d'imprimerie qui fait que des ministères entrent en compétition avec l'entreprise privée. Croyez-vous qu'un député est au courant que ce n'est pas rentable? On puisera dans les deniers publics pour combler le déficit de cet éléphant blanc!

Les commissions parlementaires, telles qu'elles ont fonctionné dans le passé, sont composées en majorité de députés ministériels. Ceux-ci écoutant la minorité des députés de l'opposition soumettre leurs points de vue. Le président de la commission exige la rédaction d'un amendement; il y a vote et, par solidarité ministérielle, l'amendement est battu. (Cf. la carte électorale.)

Si le prochain gouvernement veut maintenir les commissions parlementaires, il faudra qu'elles remplissent un tout autre rôle que celui accompli jusqu'à présent, alors que ce sont seulement les députés qui en font partie. Il faudra que ces commissions parlementaires soient des organismes extra-gouvernementaux où Chambres de Commerce, Associations patronales, Centrales syndicales, Corps professionnels à déterminer, aient des représentants.

Cependant, vu que la dernière élection vient de prouver qu'une forte proportion des travailleurs n'a pas donné suite aux sollicitations des chefs syndicaux d'abattre un certain gouvernement, il faut donc conclure que ces travailleurs, à tort ou à raison, ne connaissent pas les chefs syndicaux comme leur porte-parole. Comment ces travailleurs dissidents se feront-ils entendre sur les commissions parlementaires?

C'est ici que je vois le rôle important du député de parler au nom de ces travailleurs "sans voix" (collets blancs et collets bleus). Le député réussira cet exploit s'il sait entretenir des contacts suivis avec ses électeurs, les inviter à lui exposer leurs points de vue. Une fois devant la commission parlementaire, le député sera en mesure de juger où se trouve le bien commun, sans subir l'influence des corps intermédiaires.

Si les commissions parlementaires ne devaient pas fonctionner dans le sens exprimé ci-dessus, je souhaiterais simplement leur disparition et que toutes les discussions de projets de loi se fassent à l'Assemblée Nationale, en limitant les débats en deuxième lecture — clause par clause — à dix mi-

minutes au premier tour et à cinq minutes au deuxième tour.

La procédure aidant, un député ne pourrait plus parler durant une heure pour faire amender une clause. N'est-ce pas Boileau qui a dit: "Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément?"

Maurice Dussault,
Québec 3

Déclaration du Conseil canadien des Eglises sur le Proche-Orient

Le Comité Exécutif du Conseil canadien des Eglises vient d'adresser au Premier Ministre du Canada la déclaration suivante:

"Le Conseil canadien des Eglises, profondément troublé par une nouvelle reprise des hostilités au Proche-Orient, qui entraîne beaucoup de souffrances et de pertes de vie de part et d'autre, et convaincu que la guerre n'est pas le moyen de résoudre les problèmes du Proche-Orient:

1. appuie le Gouvernement du Canada dans sa politique déclarée de faire pression, par l'intermédiaire des Nations Unies et par d'autres moyens, pour que cessent au plus tôt les hostilités, et pour que soient négociées des frontières nationales, compte tenu des Palestiniens sans foyer qui devraient prendre part aux négociations;

2. réaffirme son appui à Israël dans son droit à l'existence et à une vie de paix et de sécurité parmi les nations du Proche-Orient."

Nous croyons pouvoir faire notre déclaration au conseil canadien des Eglises avec cependant une addition: notre ferme appui aux Palestiniens dans leurs revendications pour une patrie. Nous nous refusons à une position unilatérale qui ignorerait délibérément une des parties en conflit. Nous affirmons le droit à la vie et à la liberté de tous ceux concernés, et notre sympathie comme notre prière rejoignent les victimes des deux côtés.

Nous appelons de nos vœux le jour où, la paix rétablie par des concessions mutuelles, une coopération constructive pourra s'instaurer au bénéfice de tous les peuples du Proche-Orient.

Signatures: Adrien Brunet, o.p.; Mme Marthe Caouette; Mme Madeleine Cardinal; Leonard Crowley, évêque; Archimandrite Georges Coriaty;

Abbé Robert Dandurand; M. Michel Despland; Chamoine Albert Hawes; Abbé Jacques Lapointe; Révérend John Lee; Abbé Marcel Lefebvre; Pasteur Pierre Golberger; Mme Evelyn Golberger; Pasteur Claude de Mestral; Julien Harvey, s.j.; Dr. Joseph Hofbeck; Mrs. Mary Naylor; Pasteur Jean Porret; Marie-Noëlle de Baillache, n.d.s.; M. Jean Ouellette; Abbé Henri Pépin; Pasteur Danielle Pourchot; Pasteur André Poulain; Mlle Justine Sentenne; Rév. Ronald F. Shepherd; Stéphane Valiquette, s.j.

Incroyable mais vrai,, le Témiscamingue participe

La Presse, a/s Mlle Lysiane Gagnon Mademoiselle,

Dans l'édition du 25 septembre dernier, dans un article intitulé: "Le Nord-Ouest réclame plus d'autonomie au plan scolaire", on a constaté un erreur dans le texte.

On lit: "Ils étaient venus une trentaine, de Témiscamingue"; on serait porté à croire que seulement la ville de Témiscamingue était représentée, tandis qu'il y avait des gens de tout le comté de Témiscamingue. Effectivement, selon le comité de Parents des écoles de comté, comprenant 19 paroisses, plus de 180 personnes du Témiscamingue assistaient au "Discours de la rentrée scolaire" à Rouyn le 5 septembre dernier.

Enfin, le ministre n'a pas rejeté la demande faite par les commissaires d'écoles de la Commission scolaire Lac Témiscamingue, au contraire, il nous a affirmé que "la porte" était ouverte à notre projet et nous demanda de lui présenter nos commentaires et opinions sur les plans juridique, financier et pédagogique, en nous assurant qu'il s'intéresse personnellement à notre projet. De plus, en présence des commissaires du "Lac Témiscamingue" il a confié le dossier de notre projet à M. Pierre Martin, sous-ministre.

Vous obligeriez beaucoup les lecteurs de La Presse en général et du Témiscamingue en particulier, en rectifiant l'information déjà donnée. Incroyable mais vrai, le Témiscamingue participe...

Bien à vous,

Philippe BOUTIN,
secrétaire général,
Commission Scolaire du
Lac Témiscamingue

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reporter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Copier de la 2e page (d'après) Entretien numéro 1-00. Part de retour garanti.

TÉLÉPHONISTE
(pour tous les services) 874-7272
REDACTION 874-7070
PUBLICITÉ 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON À DOMICILE 874-6911

pleins feux sur l'actualité

L'Argentine devenue dangereuse pour les notables étrangers

LA VIE des représentants étrangers en Argentine n'a plus le charme d'autrefois.

Il ne s'agit pas d'une pénurie de boeuf, la grande spécialité gastronomique argentine. Les asperges restent tendres et délicieuses, les artichauts ronds et doux.

Ce qui manque tragiquement, c'est la sécurité. Ce pourquoi les hôtes de toute provenance s'inquiètent. Les plus populaires, à un moment donné, les businessmen des Etats-Unis, diminuent en nombre.

Ces derniers, qui vivaient grassement dans le beau "ghetto américain" de San Isidro, Martinez et Acassuso, dans la capitale, ont même perdu leurs clients. L'élégante école de l'American Community apparaît à moitié vide.

Les enlèvements

Les étrangers encore en poste là-bas craignent les kidnappeurs. Ils changent fréquemment de quartier, de maison: ils restent entre eux, groupés autant que possible, se transportent en groupe, même avec leurs voitures particulières.

A noter que les autochtones les moins riches craignent aussi les enlèvements: une fille d'épicière "subtilisée" vaut un rançon de \$50, un grand personnage politique séquestré de quelque \$8 millions. Entre ces deux extrêmes les prix varient, naturellement. Mais les étrangers cossus, importants, restent les proies de prédilection. Un sur dix d'entre les gros bonnets venus d'ailleurs court de grands risques de tomber aux mains de gens qui veulent en tirer le plus d'argent possible.

Cette année, à ce jour, on a enregistré plus de cent enlèvements. Seulement, maintes familles et compagnies préfèrent payer le rançon et ne pas avoir affaire aux au-

torités policières — donc ne signa- gent pas tel ou tel kidnapping.

Menaces sérieuses

Pour tout dire on ne fait guère confiance aux naturels gardiens de l'ordre et de la paix, aux agents de la police. A ce point que non seulement on ne s'adresse pas à eux, mais certains préfèrent tout simplement quitter l'Argentine au moins temporairement.

Ford Motor, après avoir payé la valeur d'un million de dollars en dons et services sous la menace de guérilleros prêts à exécuter certains de leurs principaux représentants argentins, — ils ont démontré le sérieux de leurs menaces en causant des blessures à un employé subalterne — a adopté la tactique de déplacer tout gros bonnet vraisemblablement menacé d'enlèvement.

Otis Elevator Company (fabricants d'ascenseurs et d'élévateurs) a fait transporter dans un autre pays pres d'une vingtaine de personnes, de directeurs et leur famille, après que de présumés guérilleros eussent exigé de la compagnie plusieurs millions de dollars.

Les investissements

La Cie Coca-Cola a envoyé dans des circonstances semblables vingt-cinq de ses employés de haut rang à Montevideo.

Cette ville, naguère une manière de capitale pour les guérilleros d'Amérique latine, est devenue un havre pour les personnages menacés par les mêmes aventuriers. Les militaires y ont à peu près éliminé tous les Tupamaros, les plus redoutables des hors-la-loi latino-américains.

Le nouveau président de l'Argentine, Juan Domingo Peron, expulsé du pouvoir par l'armée, comme dictateur, il y a dix-huit ans a promis de mater les guérilleros. Il sait que son pays ne peut s'attendre à des investissements et crédits étrangers tant que des citoyens qui s'affranchissent des lois communes tenteront de s'y imposer.

Des millions

Par ailleurs, alors qu'auparavant le peuple se trouvait du côté des



L'arme au poing, avec l'aide de chiens spécialement entraînés, on cherche la nouvelle victime des terroristes ravisseurs d'un industriel, d'un diplomate, d'un notable quelconque enlevé pour des raisons politiques ou pour de l'argent.

révoltes parce que ceux-ci s'opposaient aux forces policières, il ne manifeste plus guère d'attachement à ses faux défenseurs.

Les guérilleros, toutefois, ne renonceraient pas à leurs buts sans lutter encore. Cette année ils ont soutiré deux millions et demi de dollars des sociétés Eastman Kodak et International Telephone &

Telegraph, plus, de surcroît, deux autres millions de Firestone, la compagnie qui produit des pneus, pour libérer son principal directeur, John Thompson.

Les compagnies étrangères qui ont des succursales en Argentine sont à bout de patience, évidemment.

□ The Christian Science Monitor

Que changerait un journal d'information qui serait souverainiste en éditorial?

PAR MARCEL ADAM



QUAND des journalistes se retrouvent en chômage, que font-ils? Ils rêvent de fonder un journal. Le journal idéal, évidemment. Mais, le plus souvent, l'entreprise demeure à l'état de rêve.

Il arrive cependant que certains se lancent dans l'aventure. Car, en notre époque, c'en est une aventure. Mais presque tous se retrouvent, après quelque temps, avec des états financiers tout rouges et une équipe désenchantée qui désespère de la liberté de la presse dans une société qui ne sait pas récompenser le talent et l'idéal.

Pensons notamment aux douloureux échecs du Nouveau Journal et de Métro-Express, à Québec-Presses qui vit en sursis depuis quatre ans, à tous ces journalistes de talent qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans ces entreprises exaltantes mais sans avenir à cause d'un contexte économique qui ne permet plus de lancer et de rentabiliser des journaux.

Je ne dis pas qu'il n'y a pas un vide qu'il serait bon de combler dans le monde de la presse, je dis que les conditions économiques ne se prêtent plus à ce genre d'entreprise. Aujourd'hui on ne fonde plus de journaux: on en achète quand on en a les moyens. C'est sans doute injuste, ça fait certes mentir le concept de la liberté de presse dans la mesure où seuls ceux qui ont de l'argent peuvent l'exercer, mais c'est une réalité avec laquelle il faut compter.

Aussi, je suis plus que sceptique à l'endroit du projet caressé par certains candidats péquistes défaits, de lancer un quotidien d'information.

D'abord, le projet lui-même me paraît ambigu. M. Yves Michaud, qui le pilote, affirme qu'il ne s'agira pas, à proprement parler, du journal officiel du Parti québécois, mais d'un journal d'information avec une option souverainiste au niveau de la page éditoriale.

De plus, ajoute-t-il, ce projet est devenu une nécessité dans un contexte de concentration des organes de presse qui menace "la santé politique au Québec", dans une situation où tous les dirigeants des médias s'affichent comme fédéralistes et où aucun éditorialiste n'est indépendantiste.

Quand on voulait un journal catholique

Il y a une douzaine d'années, alors que le catholicisme prospérait encore au Québec, il avait été fortement question de lancer à Montréal un journal distinctement catholique. Ceux qui s'opposaient à cette entreprise — et j'en étais — soutenaient que ce journal, outre d'être

une aventure économique périlleuse, était au fond inopportun. Toute la presse francophone de Montréal était certes profane, mais son système de référence était catholique et les journalistes qui y oeuvraient étaient eux-mêmes catholiques.

Or qu'aurait fait de mieux un journal ostensiblement catholique? D'abord il aurait tenté de faire du raiding dans les salles existantes pour y embaucher de bons journalistes catholiques, qui, en vrais professionnels, n'auraient travaillé ni mieux ni plus mal dans la feuille catholique que dans les feuilles profanes.

Au niveau de l'information ça ne pouvait rien améliorer. Mais la richesse de l'information risquait d'en souffrir à cause de la modestie des moyens et des effectifs par rapport à la grande presse. Quant à la page éditoriale, elle aurait été inconditionnellement catholique, donc suspecte dans la mesure où elle aurait été perçue comme dédiée à priori à une cause. Cette feuille n'aurait donc suscité l'intérêt que des catholiques militants.

Que changent les éditoriaux?

Or je suis tenté d'invoquer les mêmes arguments face au projet Michaud.

D'abord, il faut bien reconnaître que la majorité des journalistes qui composent les salles de rédaction sont indépendantistes. Je n'ai pas dit "militants péquistes" car ce serait totalement faux. En cela ils reflètent très bien l'évolution politique qui s'est opérée depuis quelques années dans les milieux intellectuels, universitaires, enseignants, étudiants, artistiques et même professionnels.

Or, n'étant pas des ordinateurs (lesquels, d'ailleurs, traduisent la subjectivité de leurs programmes), les journalistes ne perçoivent pas la vie politique et n'en rendent pas compte exactement de la même manière, ces années-ci, selon qu'ils sont indépendantistes ou fédéralistes. Et comme le débat politique est devenu excessivement passionné, les uns et les autres peuvent difficilement dissimuler toujours leurs sympathies. Ce qui est humain.

D'ailleurs, M. Roger Lemelin, président et éditeur de La Presse, n'a-t-il pas dit, à l'émission de Lise Payette, que durant la campagne électorale les comptereudus avaient souvent une légère "odeur" indépendantiste mais que la direction les laissait passer parce que cela était fait avec "tellement de tendresse"? Et il ajoutait immédiatement que, malgré cela, la couverture générale de la campagne avait été faite avec un souci d'équité et une honnêteté remarquables et remarquables (ce qui est parfaitement conciliable). N'était-ce pas ainsi dans plusieurs autres journaux?

Et les éditoriaux...

Mais les éditoriaux ne sont pas indépendantistes objectera-t-on. C'est vrai que La Presse et les journaux de la chaîne Paul Desmarais ont une option éditoriale fédéraliste. Et après? Aux Etats-Unis, tous les propriétaires de journaux sont républicains et l'affichent en éditorial, cependant que l'ensemble des journalistes sont démocrates. Est-ce que cela a empêché les démocrates d'alterner à la Maison-Blanche et de constituer la majorité au Congrès, même avant l'affaire du Watergate?

Au Canada, comme aux Etats-Unis, les propriétaires des grands organes d'information sont capitalistes, donc classés à droite, cependant que la majorité des journalistes ont des sympathies plus ou moins socialistes et se situent en général au centre-gauche. Est-ce que cette situation a empêché la dissémination d'idées socialistes (même parfois carrément socialistes) qui ont stimulé l'évolution sociale dans le sens d'une plus grande intervention de l'Etat — et cela même aux Etats-Unis, cette Mecque du capitalisme?

Tout cela pour dire qu'un nouveau journal d'information aux couleurs souverainistes en page éditoriale, ne changerait pas grand-chose, si ce n'est de raffermir dans leur foi les fidèles assoiffés de prédication, et de peut-être priver dangereusement d'une partie de sa clientèle un journal à qui, malgré son option fédéraliste, les nationalistes de toutes tendances doivent une fière chandelle: Le Devoir.

Charles DAVID

Une coalition difficile à réaliser au Laos

LES leaders du gouvernement de Vientiane et du Pathet Lao, groupement pro-commu-

niste, ont un long chemin à parcourir avant de former un véritable gouvernement de coalition au Laos. Des alliances semblables conclues en 1957 et en 1962 s'étaient soldées par des échecs.

Des observateurs croient que le nouvel accord permettant au Pathet Lao de partager le pouvoir avec le gouvernement anti-communiste de Vientiane entrainera une paralysie du gouvernement.

L'accord prévoit que trois importants organismes de l'Etat seront formés à parts égales de représentants de Vientiane et du Pathet Lao. Mais 80 pour cent du territoire du pays qui est de 91,000 milles carrés, et le tiers des trois millions d'habitants sont contrôlés par le Pathet Lao.

Bien des observateurs croient que ces gens, pour quelque temps encore, continueront d'être gouvernés par l'organisation du Pathet Lao, à Sam Neua.

L'accord conclu le 14 septembre semble réviser sur le fait que les deux parties, après 20 ans de guerres civiles sporadiques, préfèrent tenter n'importe quoi que de continuer à se combattre.

La coalition sera dirigée par le prince Souvanna Phouma, âgé de 72 ans, qui était premier ministre de l'ancien gouvernement neutraliste. L'un de ses deux adjoints sera son demi-frère, le prince Souphavong, chef du Pathet Lao.

La nouvelle coalition a en sa faveur l'approbation des Etats-Unis, contrairement à ce qui s'était produit lors des deux tentatives antérieures de réunification. Washington s'est engagé à collaborer avec le nouveau gouvernement de coalition et à lui fournir de l'assistance.

L'accord prévoit le retrait de toutes les forces étrangères dans les

60 jours suivant la formation du gouvernement de coalition. Ce qui signifie le départ de 200 conseillers américains et de quelque 10,000 mercenaires thaï payés par les Américains. Quant aux quelque 40,000 soldats nord-vietnamiens actuellement au Laos, on est encore incertain de leur sort.

L'accord prévoit la neutralisation de Vientiane et de la capitale royale de Luang Prabang, siège du roi Savang Vatthana auquel les deux groupes accordent leur allégeance.

Le prince Souvanna se dit confiant du succès de la coalition. Il aurait déclaré que son demi-frère n'est pas véritablement communiste et que tous deux pourront travailler ensemble une fois que Souphavong sera soustrait à l'influence du Nord-Vietnam.

Les Etats-Unis ont offert de continuer leur assistance économique qui s'est chiffrée dans le passé par \$50 millions par année environ.

□ Presse Associée

le monde qui s'écrit

L'imagination au pouvoir!

L'UTOPIE OU LA MORT

par René Dumont
aux Editions du Seuil
collection "L'Histoire immédiate"
186 pages, 1973

REVENANT, une fois de plus, à la charge, René Dumont, véritable apôtre de la croisade qu'il mène depuis plus de quarante ans contre l'intolérance gaspillière économique des pays développés au détriment du Tiers monde qui crie famine, dénonce, dans un bref mais foudroyant réquisitoire, "... le caractère absolument inadmissible et les injustices fondamentales..." d'un monde "qui se vante d'être libre oubliant volontiers qu'il est d'abord le de riche.

Parce que "saisi à la gorge", comme il le dit lui-même, par les perspectives effrayantes, découlant des conclusions réalistes du "Club de Rome", qui, dans le cadre des structures actuelles, condamnent irrémédiablement les pays démunis "à la misère perpétuelle", René Dumont lance surtout son avertissement aux pays développés, "riches, gaspilleurs et pollueurs" pour les forcer à prendre conscience de l'extrême gravité de la situation. "Car jamais une société humaine n'a perdu, au même point que le nôtre, le contrôle de sa démographie, de sa technologie, de son mode de consommation". Et, en fin de course, c'est la survie de notre planète qui est en jeu.

D'autant que, comme à l'accoutumée, les premiers touchés seront les peuples du Tiersmonde qui ne cessent de pâtir des excès de cette dilapidation économique effroyable des pays nantis. Aussi, dans la mesure où les croissances exponentiel-

les de la population du globe et de la production industrielle, bâtie surtout sur les richesses des pays sous-développés mais primordiallement au service des pays riches, continueront à se maintenir à ce rythme démentiel, le monde ne tardera pas "à s'acheminer vers une rupture brutale de notre type de civilisation".

Car, au moment où les ressources et richesses naturelles de notre planète diminuent dangereusement, parallèlement s'accroissent les menaces qui pèsent sur les populations du globe et compromettent gravement le devenir de l'humanité. Il est malheureusement vrai que la prolongation de la misère de la majorité de l'humanité conditionne "l'espoir d'une survie un peu prolongée "des pays développés", trois milliards et demi d'homme ne POUVANT pas tous consommer des matières premières avec la même VORACITE que les Américains".

Ainsi, "dégradation des sols, mal-nutritons, épuisement des réserves minérales, surpopulation des riches et surarmements, pollutions de l'air et des eaux, dangers pour les écosystèmes etc...", tout concourt à déclencher immédiatement, pour les peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine "d'insoutenables suites à leur dignité, à leurs misères et les acculeront à la révolte".

Car les responsables de cet état de choses sont avant tout les pays riches, les tenants des économies

RENE DUMONT L'UTOPIE OU LA MORT!

L'HISTOIRE IMMEDIATE SEUIL

dominantes qui consolident la misère des autres et perpétuent leurs privilèges par l'usage répété d'abus intolérables. Et on arrive à ce paradoxe que "le chien américain mange mieux que l'Indien" et qu'en France, "les chiens et les chats consomment au total deux millions de tonnes d'aliments, de quoi nourrir correctement douze millions d'enfants pauvres". Pendant ce temps, en Ethiopie, les journaux annoncent calmement que les victimes de la sécheresse, donc

de la famine, s'élèvent à 100,000 morts.

Et parce que plus de "\$200 milliards sont consacrés annuellement aux armements... \$20 milliards sont dépensés en publicité... l'automobile, symbole de l'égoïsme des pays riches, paralyse inutilement toutes les grandes capitales pendant que les cultivateurs des pays pauvres n'ont pas de quoi se payer le fer d'une simple charrue...". René Dumont souhaite avidement l'avènement "de certaines révoltes devenues inévitables en pays dominés" qui déclencheront et organiseront des processus économiques "devant aboutir à une plus juste répartition des richesses du monde".

Car, comme le souligne avec force cet homme qui, naguère, fut accusé de malthusianisme et de pessimisme pour avoir décrit prophétiquement cette marche de la planète vers la famine ("Nous allons à la famine"), "le problème est d'abord politique" et, compte tenu de cet impératif, pour tenter de matérialiser "la société sans mépris" et de promouvoir les premiers signes annonciateurs d'une société "de moindre injustice et de survie", il faudrait, il faut refuser de l'abandonner "aux seuls politologues et encore moins aux détenteurs actuels du pouvoir". Alors il serait souhaitable que l'imagination prenne le pouvoir...

Charles DAVID

Bourassa commence à s'inquiéter du manque de pétrole au Québec

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le chef du gouvernement québécois, M. Robert Bourassa, a indiqué hier qu'il n'était plus opposé à l'intention d'Ottawa de prolonger de Sarnia jusqu'à Montréal l'oléoduc destiné à transporter le pétrole de l'Ouest canadien.

"Tant qu'il y avait un différentiel de prix (entre le pétrole canadien et celui de l'extérieur), on avait raison de s'opposer au prolongement du pipeline. Maintenant la question de l'oléoduc se pose différemment", a répondu M. Bourassa aux journalistes qui l'interrogeaient à l'issue du premier caucus du Parti libéral depuis le scrutin du 29 octobre.

Quant à la possibilité que le Québec connaisse cet hiver une pénurie de pétrole, M. Bourassa, qui, tout récem-

ment, n'y voyait aucun danger, a maintenant demandé que "la situation soit ré-examinée".

M. Bourassa a par ailleurs, reconnu que les pays arabes, plus singulièrement l'Arabie Saoudite, seraient intéressés à participer au financement du complexe portuaire pour super-pétroliers dans une proportion de 49 p. cent. Mais selon le premier ministre, cela n'est qu'une possibilité qui a été évoquée et les négociations n'en sont qu'au stade préliminaire.

Le chef du gouvernement du Québec ne craint pas qu'Ottawa intervienne ou soit intervenu pour bloquer les négociations entreprises par le Québec avec le Venezuela ou les pays arabes pour s'approvisionner en pétrole: "Il n'y a pas lieu de voir ça comme une lutte entre deux niveaux de gouvernement. Les deux niveaux ont intérêt à

collaborer pour assurer les approvisionnements en pétrole."

M. Bourassa ne craint pas non plus que le gouvernement fédéral profite de la crise de l'énergie pour imposer une politique "canadienne" de l'énergie au Québec.

Dans les milieux du ministère québécois des Richesses naturelles, cette crainte est pourtant ressentie, s'il faut en juger par des informations recueillies par LA PRESSE.

On craint notamment, dans ces milieux, que le prolongement de l'oléoduc jusqu'à Montréal ne compromette l'avenir de l'industrie pétrochimique au Québec, notamment dans la région de Montréal.

Quant au prolongement de l'oléoduc, qu'on estime valable dans la mesure où il assure au Québec des approvisionnements en pétrole, on signale toutefois qu'il ne saurait être para-

chévité avant deux ans et qu'il n'offre pas d'ici là de solution au risque de pénurie de pétrole.

Evaluer si le risque de pénurie est réel ou fictif, c'est justement ce à quoi s'emploient actuellement les experts du ministère des Richesses naturelles. Jusqu'à maintenant, on estime que la crise n'a pas atteint de point critique. Et dans la pire hypothèse, si les pays arabes coupaient leurs fournitures de pétrole, le Québec ne serait, malgré tout, privé que de moins de 20 p. cent de ses approvisionnements. Il serait alors possible d'en importer de l'Ouest canadien, par voie ferroviaire, estime-t-on.

Les fonctionnaires québécois examinent la situation de concert avec leurs homologues fédéraux qu'ils ont rencontrés le 20 octobre et qu'ils rencontreront de nouveau la semaine prochaine.

Prenez votre bain à deux!

OTTAWA (D'après la PC) — Vous trouvez que l'huile à chauffage coûte cher?... La nuit, réglez le thermostat à une température plus basse, et dormez tout contre votre partenaire.

L'électricité?... Invitez des amis à souper (ils n'auront ni à allumer l'électricité chez eux, ni à se servir de la cuisinière)... ou mieux: faites-vous inviter.

Autre façon d'économiser l'électricité: prenez votre bain à deux... mais soyez circonspect dans le choix de votre partenaire.

Absurde? folichon? Pas si folichon que ça, soutient l'auteur des suggestions précitées, Ian Efford, du Conseil des sciences du Canada, pour la bonne raison que la crise de l'énergie qui s'annonce appelle, dit-il, un changement majeur des attitudes. Et à ses yeux, il est ridicule de croire qu'une baisse de la consommation d'énergie entraînerait une dégradation de notre niveau de vie.

Ainsi, chauffer une maison coûte cher... mais cela coûterait bien moins si les maisons étaient mieux construites.

Le jour du Souvenir à Ottawa

OTTAWA — Des cérémonies et des services religieux en l'honneur des morts de la guerre auront lieu dans toutes les régions du Canada, dimanche le 11 novembre, pour souligner la 55e célébration du jour du Souvenir.

A Ottawa, 300 militaires de carrière et réservistes des Forces canadiennes se joindront à des anciens combattants et à des représentants du gouvernement, pour participer à la cérémonie, qui se déroulera au Monument aux morts de la guerre, presque en face du parlement, à 11 heures le matin.

Lorsque les couronnes auront été déposées, il y aura deux minutes de silence, après quoi des troupes défilent devant l'estrade d'honneur, rue Wellington.

Marche arrière dans la lutte à la pollution à Montréal?

par Florian BERNARD

La Communauté urbaine de Montréal se verra probablement dans l'obligation de mettre en veilleuse ou de rendre moins sévère son règlement concernant la pollution de l'air par les combustibles, et ceci pour une durée indéterminée.

Tel est le problème auquel la CUM est confrontée suite à la crise du pétrole et au rationnement imposé par les pays arabes. En effet, devant la menace d'une pénurie de combustible au cours de l'hiver, les grandes compagnies pétrolières ont décidé d'accroître leurs importations d'huile lourde du Venezuela et de mélanger cette dernière à l'huile légère provenant des sources traditionnelles d'approvisionnement.

L'huile lourde du Venezuela, c'est-à-dire l'huile "bunker", possède une haute teneur en matières polluantes, notamment un pourcentage élevé de soufre.

L'huile légère ne possède, par contre, qu'une faible teneur de soufre. Au fur et à mesure que la teneur de l'huile légère se fera sentir, les compagnies pétrolières augmenteront l'addition d'huile lourde "bunker" aux mélanges traditionnels de combustible à chauffage, avec le résultat que le degré de matières polluantes s'accroîtra.

Normes dépassées

Au moins deux compagnies importantes ont déjà informé les dirigeants de la Communauté urbaine que le degré de tolérance actuellement édicté dans les règlements contre la pollution en ce qui concerne la teneur en soufre devra être révisé. Cette tolérance est actuellement de une partie et demie de soufre par un million de parties d'huile. Or, les compagnies prévoient que le mélange d'huile lourde et d'huile légère pourrait augmenter la teneur en soufre de 2 à 10 p. cent dans certains cas.

Ces compagnies soulignent que la seule façon d'éviter une pénurie de combustible, cet hiver, consiste à procéder, dès maintenant, au mélange d'huile légère avec l'huile lourde du Venezuela. Les compagnies ajoutent que la combustibilité du mélange n'est aucunement diminuée et que la valeur calorifique du nouveau produit est analogue au produit traditionnel. Toutefois, ce mélange ne répond plus aux normes du règlement anti-pollution de la CUM.

Une décision pénible

Le président du comité exécutif de la CUM, M. Lawrence Hanigan, a confirmé à LA PRESSE, hier, la réalité du problème. Il a également confirmé que les compagnies pétrolières ont demandé un sursis dans l'application du règlement anti-pollution ou, à tout le moins, une diminution des normes en ce qui touche le pourcentage de matières polluantes dans les combustibles à chauffage.

Le comité exécutif de la CUM a immédiatement chargé une équipe de spécialistes d'effectuer une enquête sur la situation et de fournir un rapport le plus tôt possible aux dirigeants de la CUM. Dès la réception de ce rapport, dans quelques jours, le comité exécutif convoquera une assemblée où les membres de la CUM seront appelés à voter sur la question.

M. Hanigan a déclaré qu'il s'agit d'une décision extrêmement pénible. "Nous luttons depuis des années pour améliorer la qualité de l'air, à Montréal, et voilà que nous serons probablement appelés à restreindre notre réglementation". Il a ajouté qu'entre deux maux, il faudra choisir le moindre. Est-il préférable de respirer mieux et d'exposer toute une population aux affres du froid ou bien, serait-il plus sage de polluer davantage l'atmosphère, les deux pieds bien au chaud? Tel est le pénible dilemme qui sera apporté à la table du conseil.

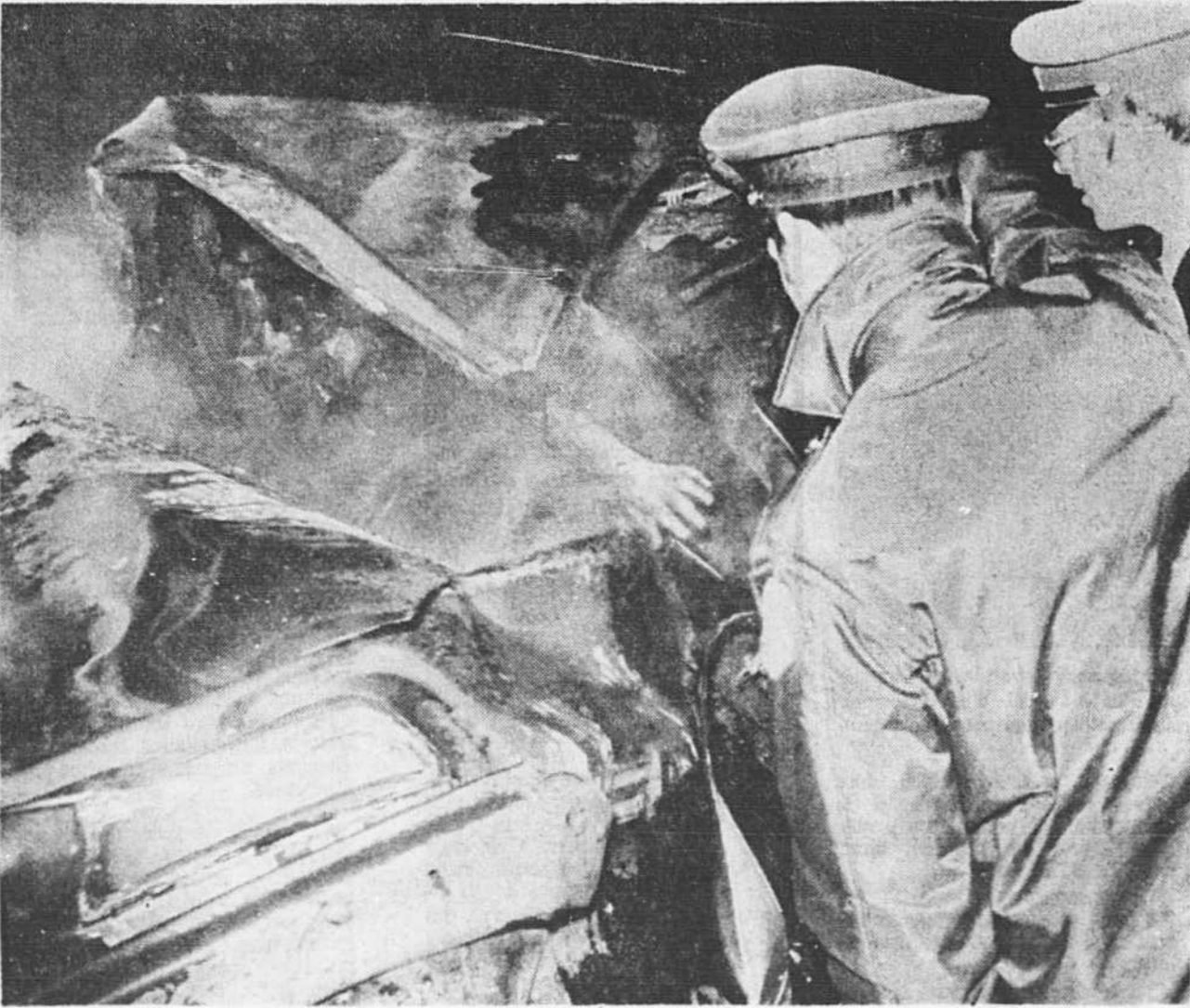


photo Denis Courville, LA PRESSE

Au moins deux victimes

Au moins deux personnes ont perdu la vie un peu après minuit, sur la route 3, près du boulevard Therrien, à Longueuil, à la suite d'un spectaculaire accident impliquant deux automobiles. L'impact fut si violent que les deux véhicules ont aussitôt pris feu. Les trois victimes de cette tra-

gédie sont tous des hommes, dont l'identité demeure inconnue pour le moment, les familles n'ayant pas été averties. Selon un agent de la Sûreté du Québec, il semble que le conducteur de l'une des voitures ait perdu la maîtrise de son volant pour ensuite traverser le terre-plein, dé-

raciner un lampadaire et heurter de plein fouet un véhicule venant en sens inverse. L'un des conducteurs a été transporté d'urgence à l'hôpital Charles-Lemoyne, à Greenfield Park, souffrant de brûlures.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE A 1

entre Toronto et Montréal, après des travaux de réparation qui pourraient durer un mois, pour transporter jusqu'à 35.000 barils de produits raffinés par jour.

● utilisation de la capacité disponible (40.000 barils par jour) de la Trans-Mountain Pipeline, liant l'Alberta à la Colombie-Britannique, pour acheminer du pétrole via Vancouver et le canal de Panama jusqu'à Portland ou même Québec.

Ascension des prix

Si le Canada risque de connaître une ascension vertigineuse des prix de son pétrole brut à compter de février, fin de la période du gel des prix, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et le Québec connaissent entre-temps des augmentations fulgurantes.

Selon les dernières statistiques compilées par la Commission nationale de l'énergie, le prix d'un baril de pétrole (gravité de 34) coûterait en Arabie Saoudite \$4.25, soit légèrement plus que le pétrole albertin et jusqu'à \$6.07 livré à Montréal. Dans le cas du Venezuela, dont la hausse de 56 p. cent décrétée en octobre porte l'augmentation du prix d'un baril (26 degrés de gravité) à \$1.60, le pétrole brut coûte désormais \$6.16, en excluant les coûts de transport jusqu'à Montréal.

D'après certains raffineurs montréalais, le prix brut livré à Montréal a doublé au cours des onze derniers mois, passant de \$3 à \$6.10 et ce, en éliminant la dernière augmentation du Venezuela qui ne commencera à s'appliquer qu'à la mi-novembre.

D'autres sources signalent enfin que le baril de pétrole importé à Montréal coûte actuellement \$5.40 en moyenne.

Agence de mise en marché

Enfin, le ministre fédéral de l'Énergie, M. Donald McDonald, a laissé entendre hier, au terme d'une rencontre avec le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, que la période de gel des prix du pétrole prendra fin le premier février prochain avec la naissance d'une agence fédérale de mise en marché.

Une telle agence, dont le ministre avait déjà annoncé la création prochaine à son vis-à-vis du Québec, M. Gilles Massé, en septembre dernier, ressemblera à la Commission canadienne du blé et permettra à Ottawa de régulariser tout le mécanisme des prix du pétrole à travers le pays.

Ce mécanisme, qui tiendra compte de l'extension du pipeline Edmonton-Sarnia jusqu'à Montréal, fixera le prix du pétrole de l'Alberta en fonction des prix du pétrole livré à Montréal: les têtes de puits des provinces de l'Est afficheront donc les mêmes prix qu'à Montréal, moins le coût de transport de leur pétrole jusqu'à la métropole canadienne.

YACHTS

SUITE DE LA PAGE A 1

pend. Cette année, M. Kevin B. Keating, un important vendeur de voitures neuves, l'avait embauché pour piloter la "Linda Jane" pendant toute la durée de sa croisière aux Bahamas.

"Au cours des sept voyages précédents, je n'ai eu aucune difficulté à refaire le plein le long de la côte. Mais cette fois-ci, on a vidé les réservoirs d'une marina, à Albany, dans l'Etat de New York. Je n'ai pas pris le gars au sérieux; je pensais que c'était la fin de la saison et qu'il ferait tout simplement ses poches", raconte Ranger.

Il n'a donc pas hésité à continuer vers New York, sur la rivière Hudson. En entrant dans le port, les deux moteurs diesels se sont arrêtés à un endroit où le trafic maritime est intense. Il est parvenu à amarrer la "Linda Jane" à une barge, à la hauteur de la 76e Rue de Manhattan. Il a ensuite pris un taxi et pendant deux heures, en allant d'un garage à l'autre, il n'a pu se procurer une seule goutte d'essence. "Les gens ne veulent rien savoir", commente-t-il.

En dernier ressort, il a appelé la police. Un peu plus tard, une voiture de patrouille est venue le dépanner en lui apportant six bidons de cinq gallons. Trente gallons, c'est bien peu dans un réservoir de 350 gallons, mais cela lui a quand même permis de se rendre jusqu'à la marina la plus rapprochée.

Après trois jours et demi de recherches, il a finalement pu se procurer 225 gallons d'essence diesel.

Il n'avait pas d'autre choix que de prendre immédiatement le chemin du retour car dans les marinas, on lui exhibait une lettre du gouvernement américain disant qu'on "coupait court à leur approvisionnement pour une période indéterminée."

Claude Ranger se demande pourquoi les autorités américaines n'ont pas fait connaître cette nouvelle restriction aux plaisanciers du Québec et de l'Ontario, dont plus d'une cinquantaine passent l'hiver dans le sud.

Il ignore combien ont pu se rendre à destination et comment ils se débrouillent au point de vue pétrole...

Le problème est sérieux quand on sait qu'un yacht comme la "Linda Jane" fonctionne environ 11 heures avec un réservoir de 350 gallons.

TRIBUNAL

SUITE DE LA PAGE A 1

Justice font suite à une enquête à huis clos, tenue en octobre, par un grand jury de New York. Les résultats de cette enquête sont toujours gardés secrets.

Concernant les recherches faites au Québec dans cette vaste enquête, on a appris hier qu'elles avaient été facilitées, dans une certaine mesure, par les enquêteurs de la Sûreté du Québec qui, avec leurs confrères de la GRC, travaillaient sur le "projet Vegas", en 1970 et 71.

Ce "projet Vegas" avait pour but de découvrir les ramifications du crime organisé dans les maisons de jeux illégaux et le trafic de la drogue.

Le crime que l'on reproche aux deux Montréalais aurait été commis

en janvier 1971. Les neuf kilogrammes de cocaïne, en provenance de l'Amérique du Sud, auraient été introduits illégalement aux USA, sans passer par Montréal.

A cette époque, Cotroni avait été emprisonné durant quinze jours, à Acapulco, au Mexique, dans une affaire de fraude. Toutefois, il avait été libéré, au début de février 1971, et déporté au Canada, sans qu'aucune accusation ne soit retenue contre lui.

D'après la police, la cocaïne qui avait coûté plus de \$200.000 avait été vendue sur le marché noir newyorkais au prix de plus de \$3 millions.

Certains informateurs près de la "famille" de la Cosa Nostra locale se demandaient, hier soir, ce qui se tramait dans les milieux policiers et judiciaires, puisque, depuis quelques semaines, plusieurs figures dominantes du "milieu" ont été appréhendées et font maintenant face à diverses accusations.

Cette annonce ne doit pas être considérée comme une offre au public dans aucune province du Canada à moins qu'un prospectus s'y rapportant y ait été accepté par une commission de valeurs mobilières ou autre organisme similaire.

Offre secondaire

Imasco Limitée

500,000 actions ordinaires

(sans valeur nominale ou au pair)

Prix: \$30 l'action

Des copies de la circulaire d'offre peuvent être obtenues des sous-signés et de tout autre courtier ou agent de change pouvant légalement offrir ces valeurs dans cette province.

Greenshields Incorporée

A. E. Ames & Cie Limitée	Wood Gundy Limitée	Richardson Securities of Canada
Dominion Securities Corporation Harris & Partners Limited	Nesbitt Thomson Valeurs Limitée	Lévesque, Beaubien Inc.
McLeod, Young, Weir & Company Limited	Pitfield, Mackay, Ross & Compagnie Limitée	Burns Bros. and Denton Limited
Merrill Lynch, Royal Securities Limitée	Doherty McCuaig Limitée	Cochran Murray Limited
Odlum Brown & T. B. Read Ltd.	Pemberton Securities Limited	Mead & Cie Limitée
Crang & Ostiguy Inc.	Geoffrion, Robert & Gélinas, Ltée.	René T. Leclerc Incorporée
Cornell, Macgillivray Limited	Houston, Willoughby and Company Limited	Grenier, Ruel & Cie Inc.
Tassé & Associés, Ltée	Scotia Bond Company Limited	J.T. Gendron, Osler Inc.

Les négociations sont rompues à la CTCUM

A toutes fins utiles, les négociations sont rompues entre la CTCUM et la Fraternité des chauffeurs d'autobus et des opérateurs de métro.

Une rencontre hier avait permis d'espérer de nouvelles offres, mais la Commission a rapidement fait savoir qu'elle n'avait ni les moyens ni l'intention de modifier les offres "dites" finales rejetées mercredi par la majorité des chauffeurs.

Ces derniers, en grève pour une durée de 24 heures mercredi, avaient ensuite décidé de retourner au travail jusqu'à dimanche pour permettre à leur comité de négociations de rencontrer à nouveau les responsables de la Commission.

La réponse ayant été négative, les négociateurs syndicaux ont demandé

de rencontrer aujourd'hui, le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, dans le but d'obtenir sa médiation spéciale.

Dimanche, les autobus et le métro seront immobilisés, alors que les chauffeurs seront réunis au Plateau.

La dernière offre de la Commission des transports comportait des hausses salariales réparties sur un contrat de 30 mois, hausses qui fixaient le salaire moyen à \$5.05 à la fin du contrat, soit 90 cents de plus qu'actuellement.

Mais le point le plus litigieux demeure la journée fractionnée de travail. Les chauffeurs travaillent huit heures par jour sur une période de 14 heures. La CTCUM est prête à réduire cette marge à 13 heures, mais les syndiqués réclament une période maximum de douze heures.

HORAIRES

CINEMA

ALOUETTE: "Pink Floyd": 12:40, 14:20, 16:05, 17:50, 19:35, 21:20.
ANJOU: "Un violon sur le toit": 20:00.
ARLEQUIN: "Le parrain": 12:00, 13:00, 15:00, 16:00.
ATWATER (cinéma 1): "The way we were": 13:05, 15:05, 17:15, 19:20, 21:20.
ATWATER (cinéma 2): "Festival de films érotiques de New York": 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
AVENUE "Darn All": 12:45, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
BEAVER: "Roadside Service": 12:00, 13:30, 15:00, 16:30, 18:00, 19:30, 21:00, 22:30.
BERRI: "L'héritière": 14:30, 16:00, 21:30.
BLUJOU: "Mama Dolores": 14:25, 18:03, 21:41, "S... comme sauté": 12:00, 14:28, 20:00.
BONAVENTURE: "Karla": à compter de 12:00.
CANADIEN: "Le jour du jugement": 13:00, 16:30, 20:05, "Les négriers": 14:40, 18:10, 21:40.
CHAMPLAIN: "L'agonie d'une mère": 12:15, 15:30, 18:45, 22:00, "Il était une fois un fil": 13:45, 17:00, 20:15.
CHATEAU: "La reine de la lutte": 15:05, 18:20, 21:40, "Alleluia Santana": 13:10, 16:25, 19:45.
CHEVALIER: "Il n'y a pas de fumée sans feu": 13:05, 15:49, 18:33, 21:17.
CINEMA CINQ: "Cries and Whispers": 19:30, 21:30.
CINEMA DE MONTREAL: "Le vampire a saif": 14:19, 19:00, "Le château des chiens hurlants": 12:00, 15:51, 20:32, "Le monstre du château": 12:40, 17:22, 22:05.
CINEMA DE PARIS: "La grande bouffe": 12:00, 14:20, 16:45, 19:10, 21:35.
CINEMA 7e ART: "Les chiens de paille": 21:25, "Le film": 19:15.
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: "Juste au cœur": 19:30, "La chambre blanche": 21:30.
CLAREMONT: "A Touch of Glass": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
COMMODORE: "Le comte porno sonne la retraite": "La perverse ingénue": "La justice aveugle".
CONSERVATOIRE D'ART CINEMA: GRAPHIQUE (Université Sir George Williams) — "1969-1969", "1969": 19:00, "1968", "1967", "1966": 21:00.
CREMAZIE: "La grande java": 18:30, 21:50, "L'arbre de Noël": 20:00.
DAUPHIN: Salle Renoir: "Etat de siège": 19:30, 21:40, "Sally McLaren": "Il était une fois dans l'ouest": 20:00.
ELECTRA: "La reine de la lutte": 12:40, 15:45, 18:55, 22:00, "Alleluia Santana": 14:00, 17:05, 20:15.
ELYSEE: Salle Renaud: "Maison de poupées": 19:30, 21:30, "Sally Eisenstein": "La bonne année": 19:30, 21:30.
EROS: "Diary of the Stewardess": 14:25, 16:55, 19:25, 21:50, "Double Initiations": 13:10, 15:35, 18:05, 20:30.

RITZ: "Le parrain": à compter de 18:00.
RIVOLI: "Le silencieux": 13:30, 17:30, 21:15, "L'insolent": 15:05, 19:45, 23:25.
SAINT-DENIS: "O.K. Laiberti": 14:01, 17:32, 21:43, "Le bar de la fourche": 12:30, 16:21, 20:12.
SALLE HERMES: "Cries and Whispers": 20:00, 22:00.
SEVILLAN: "Roméo et Juliette": 12:45, 15:30, 18:15, 21:00.
S N O W D O N: "Cheerleaders": 13:05, 15:45, 18:25, 21:05, 23:45.
VAN HORNE: "Hi!": 13:25, 15:55, 18:25, 21:00.
VENDOME: "Réjane P a d e v a n l'": 13:00, 15:05, 17:05, 19:10, 21:15.
VERDUN: "L'agonie d'une mère": 20:00, "L'homme qui sortait du baignoire": 18:00, 21:20.
VERSAILLES: Salle rouge: "La reine de la lutte": "Laisse aller, c'est une valise": à compter de 18:15, Salle bleue: "Y'a toujours moyen de moyennier": "Jo": à compter de 18:55.
VIAU: "L'agonie d'une mère", "Tombe les filles et fais-le!".
VIDEORAPHE: "Regardez-nous ben l'automne prochain", "Manseau à l'heure de la corvée nationale": 20:00.
VIEUX MONTREAL: Studio A: "Sam-bizango": 18:30, 20:15, 22:00, Studio B: "Family Life": 19:00, 21:20, 23:40, "La nuit américaine": 19:30, 21:40.
WESTMOUNT SQUARE: "The Pyx": 13:00, 15:30, 18:00, 20:30, 23:00.
YORK: "American Graffiti": 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.

THEATRE

PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal): "Les Belles-Sœurs" de Michel Tremblay: 20h30.
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE (1220, Bleury): "La ménagerie de verre" de Tennessee Williams: Horaire irrégulier. Pour renseignements: 866-1964.
THEATRE DU RIDEAU VERT (4664 Saint-Denis): "La Dame aux camélias" d'Alexandre Dumas: 20 h.
CENTAURO (453, St-François-Xavier): "Futal Championship Season" de Jason Miller: 14 h, et 20 h.
LA POUDERIERE (116 Ste-Hélène): "Montique" de Jim Harris: 20h 30.
LE PATRIOTE A CLEMENCE (1474 est, Ste-Catherine): "Bonne fête, papa" de Jacqueline Barrette: 20 h.
THEATRE D'AUJOURD'HUI (1297, Papineau): "L'affront commun" de Jean-Claude Germain: 20h 30.
THEATRE DU NOUVEAU MONDE (54 est, Ste-Catherine): "Le Malade imaginaire", de Molière: 20h.
PAVILLON LAFONTAINE (1139 est, Sherbrooke): "Jackpot", de Denis Chouinard: 12h, 30 et 20h, 30.

Variétés

LE PORTAGE (Hôtel Bonaventure): Anita Oriet et The Anger Brothers: à compter de 20 h.
LE PATRIOTE (1474 est, Ste-Catherine): Barbara: 21 h.
L'AMORCE (25 est, Saint-Paul): Le Jazz libre du Québec et le groupe "Pourrir": à compter de 22 h.
PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier): Claude Léveillé: 20h, 30.
PLACE DES ARTS (Salle Maisonneuve): Ensemble national.

notre choix d'émissions

CE SOIR

19:00 7 — "Les Oiseaux"
 L'un des meilleurs Hitchcock. On a malheureusement dû le scinder en deux pour la télévision — en raison de sa longueur. En voici la première tranche.

21:15 10 — Vedette-vérité: Mimi d'Estée
 Ceux qui s'intéressent à ce que l'on appelle "la vie artistique" la connaissent bien, et depuis longtemps. On la connaît encore un peu mieux après cet entretien avec Jacques Matti.

21:30 2 7 9 11 13 — Tournesol
 L'équipe de Tournesol a réussi à dénicher quelques francophones à Terre-Neuve. Et, qui plus est, des francophones qui chantent. C'est un peu une autre Acadie.

22:00 2 9 11 13 — Qui-vive
 Seconde partie d'un grand reportage sur l'aménagement du complexe industriel de Fos-sur-Mer, en France. Il s'agit de l'opération d'aménagement la plus onéreuse, la plus compliquée et la plus importante de toute l'histoire de ce pays. On traite particulièrement aujourd'hui des aspects humains et sociaux de cette opération.

4 5 6 — World At War
 L'histoire récente revue et corrigée. Un affrontement se prépare pour la possession de l'Afrique. D'un côté, les troupes de Mussolini, appuyées par l'Allemand Rommel. En face, 30.000 soldats anglais. Qui l'emportera? Devinez.

SAMEDI (matinée)

Une initiative originale à CKAC aujourd'hui et demain: la diffusion, à la demie de chaque heure entre 8h30 et 18h30, d'une chronique de vulgarisation scientifique de trois minutes dans laquelle Fernand Seguin expose un aspect de la vie de l'homme en l'an 2000, selon les dernières données de la futurologie. Il sera notamment question de la communication non-verbale, de la maîtrise du corps humain, de la pollution, de la crise de l'énergie et de l'amour — évidemment. A part ça...

10:00 CKAC — Festival de l'humour québécois: Claude Landré
 Cette émission, qui n'a pas toujours brillé par son bon goût, fait aujourd'hui dans le cynisme: on y présente le microsilicon "Mon oeil sur les actualités", de l'imitateur-fantaisiste Claude Landré.

14:00 13 — "L'Affaire Cicéron"
 Un film d'espionnage — inspiré de faits authentiques — de Mankiewicz, avec James Mason et Danielle Darrieux.

CARRIERES et PROFESSIONS

L'HOPITAL NOTRE-DAME-DE-STE-CROIX
 Mont-Laurier
UNE DIÉTÉTISTE PROFESSIONNELLE
DES INFIRMIERS(ÈRES) LICENCIÉS(ES)
TECHNICIEN(NE) de laboratoire R.T., section biochimie
 S'adresser au: Bureau du Personnel
 819-623-1234 Ext. 21
 (Frais d'appels acceptés)

ASSISTANT AU GÉRANT DES VENTES
 Une compagnie de linge d'enfants de réputation nationale est à la recherche d'un jeune homme qui sera entraîné sur les ventes. Éventuellement un territoire dans la province de Québec lui sera assigné. Le candidat doit être bilingue. Age 25 à 35 ans. S.V.P., envoyez votre application à: Case 14078 La Presse.

DESSINATEUR EN ARCHITECTURE
 Expérience minimum de trois (3) ans dans bureau d'architectes seulement.
844-2841

CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé-Press.

tele presse au jour le jour TV

6:00 7 10 Pierre, Jean jasant Inv.: Jean-Marie Lemieux, Me Hector Grenon, Michel Louvain et Jen Roger.

8:00 5 8 12 13 Sanford & Son "The Members of the Wedding."

8:30 3 7 CBS Friday Night Movie "Sunshine" (Durée: 2h30)

9:30 8 22 Adam's Rib "For Richer, for Poorer."
10 Découvertes 73 Inv.: Pascale Vivier et Jules Côté.

10:00 10 On est comme on naît Avec Emmanuelle, Pierre Marcotte, Charles Gauvin et Roger Baul.

11:00 2 7 9 11 13 Appellez-moi Lise Inv.: Donald Lautrec, Camil Samson, Aurèle Joliat et les Troubadours.
4 10 La Normandie Inv.: Shirley Theroux, Joël Denis et Pierre Marcotte.

SAMEDI

12:00 8 22 ABC Superstar Movie "Robin Hoodnik".

2:00 4 Feature Film "Pepe". Am. 1960. Comédie de G. Sidney avec Cantinflas, Shirley Jones et Dan Dailey.

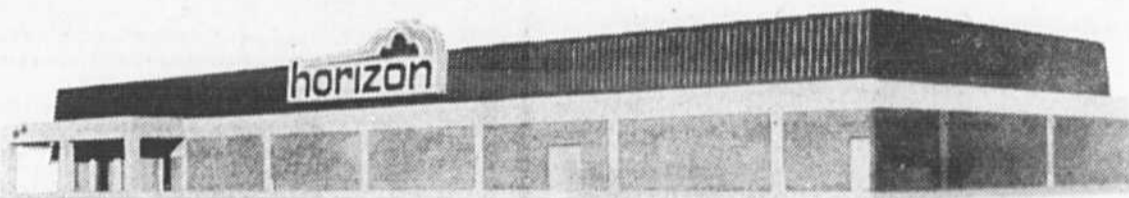
2:45 12 Quebec Liberal Telecast (L'émission est retirée de l'horaire).

SOCIÉTÉ DE COMPTABLES AGRÉÉS
 recherche des services d'ÉTUDIANTS C.A. ou C.G.A. bilingues.
PETRIE, RAYMOND & COMPAGNIE,
 360 ouest, rue St-Jacques, suite 1225, Montréal
 Tél.: 288-0291

TECHNICIEN — ESTIMATEUR EN CONSTRUCTION
 Le diplômé bilingue spécialisé: dans les bâtiments industriels et dans la coordination des chantiers, 5 ans d'expérience pertinente.
 Tél. jour 677-4243 soir 336-0211

PAGEAU, MOREL & ASSOCIÉS
 Ingénieurs Conseils demandant **DESSINATEURS**
 En mécanique du bâtiment
 S'adresser à:
 8585, boul. St-Laurent, chambre 27
 Montréal, H2P 2N1

Horizon offre la qualité d'un grand magasin au magasinage à rabais



Horizon offre un choix de bonne qualité sur les articles les plus en demande pour la famille et la maison... chaque jour à prix spéciaux. Et pour rendre le magasinage à rabais encore plus pratique chez Horizon, vous pouvez utiliser votre carte comptable Eaton.



Horizon

Offre la qualité d'un grand magasin au magasinage à rabais

Grande ouverture de 3 magasins jeudi le 15 novembre à 9 h 00

- Les Galeries St-Laurent Boul. Laurentien
- Les Galeries Taschereau Greenfield Park
- Les Galeries Mille-Iles Rosemère

Apprenez à lire l'étiquette des vins de France et toute confusion devient impossible.

par H. Ronald Barton

A en juger par l'allure exotique de nombreuses étiquettes qui ornent les bouteilles de vin, on pourrait croire qu'elles n'ont d'autre but que de semer la confusion. Ce n'est certes pas le cas des étiquettes Barton & Guestier qui sont d'une élégance classique et ont le double avantage de la clarté et de la simplicité. Avant d'arrêter son choix sur un vin, il faut vérifier deux choses sur l'étiquette: l'origine du vin et le nom du négociant.

Quelle est l'origine?
 Connaître l'origine du vin, c'est connaître sa variété. Et, dans le cas des vins de qualité, l'origine est garantie par les lois qui régissent l'appellation contrôlée. Donc, si l'étiquette porte la mention "appellation contrôlée", vous savez que le vin provient effectivement de vignobles sélectionnés. L'étiquette du Prince Noir de Barton & Guestier porte la mention "Appellation Bordeaux Supérieur Contrôlée". Cela signifie que le Prince Noir est constitué exclusivement de vins provenant de vignobles du Bordelais. Ce vin, moelleux et au bouquet aussi riche qu'agréable, est un excellent Bordelais.

Le Mâcon Rouge de Barton & Guestier provient de vignobles situés au Mâconnais dans le sud de la Bourgogne. Vous en avez la preuve sur l'étiquette qui porte la mention "Appellation Mâcon Contrôlée".

Ce vin, qui sent bon le terroir, est à la fois généreux et robuste. Il existe aussi une autre variété de vins Barton & Guestier: les "V.D.Q.S." c'est-à-dire "vins délimités de qualité supérieure". Ils proviennent de régions viticoles sélectionnées mais moins connues de la France. Vins de haute tenue, leur prix raisonnable n'enlève rien à leur mérite. Le Côte du Luberon de Barton & Guestier est justement un vin qui porte toujours la mention "V.D.Q.S."

L'étiquette des très grands crus provenant des célèbres vignobles de Bourgogne et du Bordelais est riche d'enseignements. Prenons le cas du Château Grand-Pontet de Barton & Guestier. Ce grand vin noble et d'un rubis admirable provient des cépages des côtes de Saint-Emilion, une des gloires du Bordelais. Lors des années exceptionnelles, le Château Grand-Pontet, en plus de son appellation contrôlée Saint-Emilion, a droit à la désignation de "grand cru classé". Et, naturellement, "mis en bouteilles au Château" sur l'étiquette vous garantit que l'embouteillage a été fait au domaine même.

Quel est le négociant?
 La seconde chose à chercher sur l'étiquette est le nom du négociant. Depuis 1725, Barton & Guestier est célèbre pour ses grands vins. Comme éleveur, embouteilleur et négociant, le nom de Barton & Guestier apparaît sur des bouteilles venues de tous les terroirs de France. Notre nom sur l'étiquette signifie que vous pouvez acheter cette bouteille en toute confiance.



Si vous désirez plus de renseignements sur les autres vins Barton & Guestier, veuillez consulter notre agent, International Wines & Spirits. Qu'il s'agisse de faire livrer votre commande à domicile ou d'organiser un vin et fromage, nous sommes là pour vous servir. Ce service offre également une liste de grands crus originaires de nombreux pays viticoles. Sur demande, vous recevrez la liste de ces crus, une brochure instructive et une carte des millésimes.

Prince Noir, #386E, \$3.85
 Mâcon Rouge B & G, #435A, \$3.30
 Château Grand-Pontet, #394I, \$13.80

Barton & Guestier
 Agent: International Wines & Spirits Limited,
 Montréal: (514) 878-3367
 Québec: (418) 628-0394

CARRIÈRES et PROFESSIONS

MAÎTRISE DE L'ENVIRONNEMENT

Si vous détenez un diplôme récent en génie chimique, soit baccalauréat ou maîtrise (ou l'équivalent) et si vous voulez participer activement à l'amélioration de votre environnement, les postes suivants vous intéresseront:

INGÉNIEUR CHIMISTE 1

FONCTIONS: Appuyer le travail de recherche et développement en vue de restreindre la pollution de l'air et de l'eau. Une première tâche sera de participer à une opération pilote: mise au point d'un procédé de traitement pour réduire les émissions odorantes de usines Kraft. Expérience 1-3 ans du domaine pâtes à papier souhaitée.

INGÉNIEUR CHIMISTE 2

FONCTIONS: Étudier la toxicité des effluents des méthodes de blanchiment traditionnelles et modernes. Expérience de blanchiment ou de la biologie en eau douce (ou des deux) souhaitée.

INGÉNIEUR CHIMISTE 3

FONCTIONS: Aider au fonctionnement d'une petite installation pilote pour le traitement des effluents (avec carbone actif) d'une papeterie et l'évaluation des données expérimentales et de la situation de l'industrie du traitement. Expérience souhaitée: technologie en maîtrise de l'environnement, de l'informatique ou de la biologie en eau douce (ou des deux).

Faire parvenir le curriculum en précisant le poste envisagé à:

Directeur du personnel
INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHES
SUR LES PÂTES ET PAPIERS
570, boul. St-Jean
Pointe-Claire (Québec) H9R 3J9

SURVEILLANT DE PROJETS

GÉNIE INDUSTRIEL

JUSQU'À 20,000

Notre client, une importante industrie métallurgique du Québec, est à la recherche d'un ingénieur pour sa section de génie industriel. Le titulaire dirigera diverses études dans le but de réduire les coûts, d'augmenter la productivité et d'améliorer les conditions physiques de travail.

Le candidat idéal est ingénieur diplômé, probablement en génie mécanique et il possède 7 années et plus d'expérience industrielle incluant un minimum de 4 années dans le génie industriel associé à l'industrie lourde. Le bilinguisme est requis. La rémunération au début se situera entre \$16,000 et \$20,000 par année selon la compétence. Localité: une ville satellite, à moins de 50 milles de Montréal.

Les candidats qualifiés et intéressés peuvent communiquer confidentiellement avec Yvon Tremblay en mentionnant le dossier 2823-124.

Division administrative



LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL

555 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128 • 866-2807
Conseillers en Personnel depuis 1927

VÉRIFICATEURS INTERNES

Une importante entreprise d'assurance-vie canadienne-française est à la recherche de deux vérificateurs internes.

TRAITEMENT: Le salaire est fonction de l'expérience et de la compétence du candidat. Des avantages sociaux très intéressants et d'excellentes conditions de travail s'ajoutent au salaire.

VÉRIFICATEUR JUNIOR

FONCTION: Sous l'autorité du vérificateur interne sénior, vérifier les opérations financières, les systèmes, les procédures et les contrôles de l'entreprise selon les méthodes modernes de vérification.

QUALIFICATIONS:

- Posséder un diplôme universitaire (B.Com.) et avoir le titre de C.G.A. ou être en voie de l'obtenir.
- Facilité de pouvoir communiquer oralement et par écrit.
- Expérience de deux ans en vérification soit au sein d'une firme de comptables agréés soit au sein d'une entreprise possédant un département de vérification interne.

VÉRIFICATEUR SENIOR

FONCTION: Établir son propre programme de vérification interne. Évaluer et vérifier le système de contrôle et les procédures de l'entreprise sur le plan financier ainsi qu'au niveau des opérations. Préparer rapports et recommandations aux responsables concernés des divers paliers de l'administration.

QUALIFICATIONS:

- Posséder un diplôme universitaire en science comptable ou administrative et un titre professionnel tel que C.A., C.G.A. etc.
- Avoir plusieurs années d'expérience en vérification interne.
- Leadership et entretient.
- Bien s'exprimer oralement et par écrit.
- La connaissance de l'informatique constitue un avantage marqué.

Tout candidat est prie de fournir son curriculum vitae à:

CASE 14081 LA PRESSE

ÊTES-VOUS GÉRANT OU ASSISTANT GÉRANT DE CRÉDIT?

VOULEZ-VOUS AMÉLIORER VOS POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DE RÉMUNÉRATION ?

RECHERCHONS
DES HOMMES ET DES
FEMMES dynamiques et
bilingues, qui ne sont pas
satisfaits de leur poste
actuel et des rémunérations.

AIMERIEZ-VOUS MIEUX
FAIRE PARTIE D'UNE
MAISON DE COMMERCE DYNAMIQUE EN PLEINE
EXPANSION QUI OFFRE D'EXCELLENTES
POSSIBILITÉS D'AVANCEMENT ET DES SALAIRES
PLUS ÉLEVÉS ?

• En plus d'expérience dans le crédit, si vous parlez le français couramment et que vous avez une assez bonne connaissance de l'anglais.

• Si vous êtes prêt à accepter des mutations périodiques aux frais de la compagnie.

• Si vous êtes diplômé de l'école secondaire ou mieux.

NOUS AIMERIONS QUE VOUS VOUS METTIEZ EN RAPPORT AVEC NOUS

• Une formation spécialisée est donnée pour gerant de crédit dans nos magasins.

• Un excellent salaire basé sur votre expérience.

• D'excellents avantages vous seront offerts — caisse de retraite, assurances collective vie maladie, assurance en cas d'invalidité prolongée, vacances d'été et d'hiver.

Ne manquez pas cette occasion d'améliorer votre situation. Adressez votre demande d'emploi, qui sera traitée à titre tout à fait confidentiel, à:

Zeller

à l'attention du
Gerant du personnel,
5250 Decarie, Montréal 248, P.Q.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC OFFRE D'EMPLOI



AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL

FONCTIONS: Assurer l'application des normes, règlements, lois et directives en vigueur en matière de gestion du personnel: recrutement, intégration, sélection, classification, avancement, formation, notation, avantages sociaux et relations de travail.

Participer à l'occasion à des travaux de conception et de direction et conseiller les autorités en tout ce qui touche la gestion du personnel.

QUALIFICATIONS:

Être titulaire d'un diplôme universitaire de préférence en relations industrielles. Une compétence et une expérience notoires en gestion du personnel peuvent exceptionnellement suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT:

Grade IV du groupe des emplois de direction, échelle 1973. Minimum \$15,640 Maximum \$19,200

Le traitement initial sera établi en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat choisi.

INSCRIPTION:

Les personnes intéressées doivent transmettre leur offre de service avant lundi le 19 novembre 1973 à 16h 30 au service du Personnel, Communauté urbaine de Québec, 930 chemin Ste-Foy, Québec G1S 2K9. Des formulaires d'inscription peuvent être obtenus en s'adressant à la réceptionniste au siège social de la Communauté urbaine de Québec ou en téléphonant à (418) 681-9611.

MINTIONNER: CONCOURS 36-73

COLLÈGE DE ROSEMONT OFFRE D'EMPLOI

TITRE: ADJOINT AU D.S.P. aux programmes d'enseignement et aux moyens didactiques

Il remplit les fonctions de l'administration et/ou des fonctions de développement (participation, information, animation, consultation, motivation, évaluation, recherche) de la bibliothèque, de l'audio-visuel, de la recherche et de l'expérimentation et des programmes d'enseignement.

ADJOINT AU D.S.P.: régime pédagogique

Il remplit les fonctions de l'administration et/ou des fonctions de développement (participation, information, animation, consultation, motivation, évaluation, recherche) du régiment, des horaires et de l'aide pédagogique individuelle.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Diplôme universitaire dans une des disciplines de son secteur. Cinq (5) années d'expérience pertinente, de préférence dans le domaine de l'enseignement.

TRAITEMENT:

Selon les échelles prévues par la politique administrative et salariale du personnel de cadre et de gerance. (cf. document numéro 2 du ministère de l'Éducation du Québec — La politique administrative et salariale du personnel de cadres.)

Un curriculum vitae détaillé doit être remis au bureau du directeur des services au personnel AVANT 17:00 HEURES le VENDREDI 16 NOVEMBRE 1973.

Veuillez adresser votre curriculum vitae à:

BUREAU DU DIRECTEUR DES SERVICES AU PERSONNEL
6400, 16ème AVENUE
MONTREAL H1X 2S9

INGÉNIEUR INDUSTRIEL

Une compagnie multinationale recherche un ingénieur industriel pour sa succursale de Montréal. Le candidat doit être diplômé en génie industriel et avoir acquis de 3 à 5 années d'expérience pertinente. La connaissance des deux langues sera un avantage pour la sélection.

Le titulaire relèvera directement du gerant de l'organisation industrielle et sera chargé de l'analyse et des recommandations en matière d'amélioration des méthodes et procédés de fabrication. Nous offrons un programme complet d'avantages sociaux et un salaire de début proportionnel aux antécédents personnels et à l'expérience. Toutes applications seront traitées confidentiellement.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

UNIROYAL LTEE
a/s Directeur des relations industrielles
B.P. 130
Montréal, Québec
H2Y 3G6

L'ALLIANCE DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL (C.E.Q.)

Offre d'emploi

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FONCTION: Sous l'autorité du Conseil d'administration et du président.

- Dirige et coordonne l'ensemble des services de l'Alliance.
- Anime l'équipe des permanents membres du secrétariat.
- Voit à l'exécution des décisions des différents organismes de direction.
- Prend les décisions nécessaires à établir les contrôles administratifs requis pour que les politiques définies par le Conseil d'administration et le Comité exécutif soient mises en application, que les objectifs visés soient atteints.
- Supervise l'administration financière courante.
- Dans le domaine de la gestion, le secrétaire général a pour fonction de prévoir, organiser, coordonner et contrôler l'administration générale de l'Alliance.
- Avise et assiste le Conseil d'administration en ce qui a trait aux grands objectifs de l'Alliance, aux politiques à établir, programmes d'action (planification) et à la conduite générale de l'association.
- Agit comme secrétaire de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration et du Comité exécutif.
- Participe à l'étude de certains comités.

EXIGENCE PARTICULIÈRE: Expérience pertinente en gestion financière et en gestion de personnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL: Contrat individuel à négocier avec l'Alliance (salaire entre \$13,000 et \$17,000)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: Toute personne intéressée devra soumettre sa demande et son curriculum vitae, au plus tard, le 17 novembre 1973.



Robert Chagnon, président,
Alliance des professeurs de Montréal,
4455, rue Saint-Hubert,
Montréal H2J 2X1



Université du Québec à Montréal

Titre: RESPONSABLE DE LA GESTION TECHNIQUE DES DOSSIERS, BUREAU DU REGISTRAIRE

FONCTIONS: Coordonner, distribuer et vérifier le travail du personnel affecté aux tâches reliées aux inscriptions, à la classification et à la mise à jour des dossiers étudiants.

Qualifications: Diplôme de fin d'études secondaires. Cinq (5) années d'expérience dans un domaine connexe. Pouvoir travailler en équipe et diriger du personnel.

Traitement: Dans une échelle de salaire se situant entre \$7,418 et \$9,135, dépendant des qualifications et de l'expérience. Les demandés, accompagnés d'un curriculum vitae complet, doivent parvenir avant le 16 novembre 1973, au:

Service du personnel (concours no 734)
a/s Michèle Perryman-Delisle
Université du Québec à Montréal
355, rue Sainte-Catherine ouest
Suite 6065
Montréal, Québec
H3C 3P8

DESSINATEURS EN STRUCTURE D'ACIER

Une firme spécialisée dans la fabrication de structures d'acier, localisée sur la Rive Sud, recherche un DESSINATEUR SENIOR ayant au moins 5 ans d'expérience dans la préparation des plans de montage. Aussi besoin d'un dessinateur de calibre intermédiaire ayant au moins 3 ans d'expérience.

Les candidats devront être bilingues, salaire intéressant, position permanente et conditions avantageuses.

Pour entrevue appeler à:

653-2481



LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRE D'EMPLOI

DIÉTÉTISTE — SERVICE DES ÉTUDES

FONCTION:

• Participer à l'organisation et à l'administration des services alimentaires de la C.E.C.M.

EXIGENCES:

- B.Sc. option nutrition
- Avoir fait un internat dans une institution reconnue
- Être membre de la Corporation des Diététistes du Québec
- Avoir des aptitudes pour l'administration
- Être bilingue
- Avoir deux (2) années d'expérience à la direction du personnel

TRAITEMENT:

• Jusqu'à un maximum de \$13,885 selon l'expérience et les qualifications.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae, en précisant leurs qualifications et leur expérience ainsi que les motifs de leur demande, avant le 16 novembre 1973 à:

Directeur de la sélection du personnel administratif,
La Commission des Écoles Catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke
Montréal 406, P.Q.

Le secrétaire général,
Sylvio Grandmont



COLLÈGE AHUNTSIC

OFFRE D'EMPLOI

Poste à pourvoir:

AGENT D'ADMINISTRATION

NATURE DU TRAVAIL: Sous l'autorité du Directeur des services techniques à l'enseignement, il assume le rôle de contrôle et de surveillance de toutes les opérations courantes des services techniques.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

Ce rôle s'applique pour les opérations touchant les étudiants, les cours du jour comme du soir. Il exécute toute tâche que peut lui confier le directeur des services techniques à l'enseignement.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme terminal d'études collégiales ou son équivalent.

TRAITEMENT:

Selon les normes du Ministère de l'Éducation. Les postulants doivent faire parvenir leur "curriculum vitae" au plus tard jeudi, le 15 novembre 1973, à:

COLLEGE AHUNTSIC,
Service du Personnel,
9155, rue St-Hubert,
Montréal H2M 1Y8

(Le personnel du collège est au courant de cette offre de services).

REPRÉSENTANTS

Voici votre chance de grandir à l'intérieur d'une société en pleine croissance. La compagnie d'articles de table la plus progressive au Canada est à la recherche de deux représentants commerciaux pour son territoire du Québec.

On accordera la préférence aux candidats ayant quelques années d'expérience dans la vente et une certaine connaissance de l'anglais.

Les candidats choisis auront à voyager et les possibilités d'avancement reposent entièrement sur leur talent et leur initiative. Salaire intéressant accompagné d'un plan de bon envoie, proportionnel aux résultats obtenus.

Envoyez votre candidature à notre agence de publicité:

Gordon Hill Advertising Ltd.

At. M. Louis Courteau

Place du Canada, Montréal, P.Q.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES

APPRENTIS PILOTES / MARINE

LES PERSONNES AGÉES DE MOINS DE 35 ANS QUI SONT INTÉRESSÉES À FAIRE PARTIE DU SERVICE DU PILOTAGE À TITRE D'APPRENTI PILOTE DANS LA CIRCONSCRIPTION DE PILOTAGE DE MONTRÉAL SONT INVITÉES À POSER LEUR CANDIDATURE.

Les candidats doivent être détenteurs des certificats, diplômes et états de service suivants:

1. Certificat d'études attestant qu'ils ont réussi aux examens de la 11ème année.
2. Diplôme attestant qu'ils ont fréquenté durant au moins deux (2) ans l'Institut de la Marine Marchande de la Province de Québec.
3. Avoir servi pour une période minimum de 36 mois sur le pont d'un navire au long cours, de cabotage ou d'eaux intérieures et de préférence un certificat de premier officier.

OU

1. Un brevet de capacité non inférieur à celui de capitaine de navire à vapeur d'eaux intérieures, de 1er lieutenant au cabotage ou de 2ième lieutenant au long cours.
2. Avoir servi de façon satisfaisante sur le pont d'un navire pour une période minimum de 36 mois, comme officier de pont responsable de la veille.

Les candidats doivent accompagner leur demande des documents suivants:

1. Attestation de citoyenneté canadienne et de résidence au Canada.
2. Extrait de naissance.
3. Copies des diplômes et certificats, ainsi qu'un exposé des états de service en mer.
4. Attestations de bonnes vie et mœurs jugées satisfaisantes par le JURY d'Examen.
5. Preuve d'aptitudes physiques.
6. Attestation d'acuité visuelle et de perception des couleurs.

Les candidats doivent pouvoir parler et comprendre le français et l'anglais.

Les demandes doivent être adressées comme suit:

Le Directeur des Opérations,
Administration de Pilotage des Laurentides,
1080 Beaver Hall Hill, Suite 1804,
Montréal, P.Q. — H2Z-1S8

Ne pas faire parvenir l'original des documents, étant donné que ceux-ci ne seront pas retournés. Les demandes obliérées après le 10 décembre 1973 ne pourront être acceptées.

ASSISTANT INGÉNIEUR RÉSIDENT

Il y a présentement un poste vacant pour cette position clé à notre nouveau complexe de 165 millions dans l'industrie des pâtes et papiers, présentement en construction à Port Cartier, Québec.

LA POSITION Supervise les ingénieurs de projets dans les plans et la construction des installations de l'usine. Faire l'estimation des coûts détaillés et la planification à long terme. Contrôler les coûts des projets par départements.

Grandes responsabilités pour toutes les activités d'ingénierie dans l'usine. Remplacer l'ingénieur résident durant son absence.

LE CANDIDAT Gradué universitaire en ingénierie, 5 ans d'expérience dans l'industrie des pâtes et papiers et posséder de fortes capacités techniques et de supervision.

Une chance unique d'accroître ses connaissances et de promotion rapide aux candidats élus. Le candidat doit être capable d'accéder au poste d'ingénieur résident d'ici un an. Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae en décrivant votre expérience de travail, votre éducation et votre salaire.

Directeur du Personnel — Usine
RAYONIER QUÉBEC INC.,
C.P. 3000,
Port Cartier, Qué.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

COLLEGE DE MAISONNEUVE

requiert les services de
PROFESSEURS À TEMPS PLEIN
EDUCATION PERMANENTE
(recyclage des auxiliaires et des puéricultrices)

- 1 — Soins infirmiers psychiatriques
- 2 — Soins infirmiers obstétricaux
- 3 — Soins infirmiers pédiatriques
- 4 — Profession infirmière santé et maladie.

EXIGENCES: Baccalauréat en nursing ou post-scolaire. Expérience professionnelle pertinente. Expérience dans l'enseignement serait un atout.

SALAIRE: Selon les normes du Ministère.

ENTRÉE EN FONCTION: Mi-juin

Faire parvenir son "curriculum vitae" et attestations d'études avant le 24 novembre 1973, à:

Service du personnel,
COLLEGE DE MAISONNEUVE
3800 est, rue Sherbrooke,
Montréal, H1X 2A2.

CARRIÈRES et PROFESSIONS



LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE ST-JÉRÔME

demande un **DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES**

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur général le directeur des services pédagogiques remplit toutes les fonctions de l'administration (direction, planification, coordination, organisation, décision, contrôle) du champ d'activités des services de l'enseignement.

Il est notamment responsable des services suivants: secrétariat pédagogique, aide pédagogique individuelle, recherche et expérimentation, techniques audiovisuelles, éducation des adultes, centres de documentation (bibliothèque et audiovisuelle), secteurs d'enseignement.

Il est responsable de l'application du régime pédagogique, des programmes d'études et des méthodes pédagogiques. Il a la responsabilité d'organiser l'enseignement et d'établir les horaires et les aménagements nécessaires.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement, diplôme requérant au moins 17 ans de scolarité.

— Expérience pertinente dans l'enseignement et/ou l'administration.

Salaire selon les politiques administratives et salariales des collèges.

DATE LIMITE: au plus tard le 21 novembre 1973.

Adressez "curriculum vitae" complet au:

**Président
Conseil d'Administration
C.P. 800, St-Jérôme
Comté Terrebonne**



HÔPITAL DES LAURENTIDES
L'ASSOCIATION "CÔTE DE LABELLE" P.Q. 80013

SECTION PSYCHIATRIQUE ET GÉNÉRALE
Catégorie 600 lits et plus
Service de réadaptation recherche

a) RESPONSABLE DE LA SECTION TRAVAIL

FONCTIONS:
Responsable du budget et du personnel pour les secteurs d'activités suivants:
1—bricolage 2—menuiserie 3—ferme
4—salles d'occupations thérapeutiques

EXIGENCES:
Posséder un diplôme universitaire ou collégial en techniques administratives, loisirs, récréation ou tout autre diplôme connexe.
Expérience de quelques années dans un milieu psychiatrique et spécifiquement en réadaptation dans un poste de responsabilité.

SALAIRE: Selon les normes du Ministère.

b) ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

en psychomotricité pour le département d'éducation physique.

FONCTIONS:
Sous la responsabilité du responsable en éducation physique et dans des départements de psychiatrie adulte, préparer et faire exécuter les programmes de travail en psychomotricité.

EXIGENCES:
Diplôme universitaire ou diplôme d'éducateur spécialisé. Capacité de travailler en équipe et expérience du milieu psychiatrique.

SALAIRE: Selon les normes du Ministère.

Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 1er décembre 73.

**Directeur du Personnel
CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES
L'Association, Cte Labelle
JOT 110**

CARRIÈRES ET PROFESSIONS RENSEIGNEMENTS:

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de \$1.10 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphonez à **874-7320** ou écrivez à **LA PRESSE**
7, rue Saint-Jacques
Montréal
H2Y 1K9

POSTES DE CADRES INTERESSANTS POUR COMPTABLES AGRÉÉS

Nos associés en Europe recherchent deux comptables agréés capables d'accepter des postes de cadres dans leur bureau de Kinshasa, au Zaïre.

Les candidats devront avoir la compétence nécessaire pour assumer des responsabilités et faire face à la variété immense des problèmes des clients. A titre de cadres, ils partageront aussi la responsabilité de l'administration générale et du personnel.

La rémunération (y compris traitement, gratifications et congés) se situera entre \$20,000 et \$24,000 canadiens. D'autres avantages comprennent les frais de transport des titulaires et de leur famille pour des venues annuelles au Canada, logement meublé gratuit et services médicaux. La durée de l'emploi serait de deux à trois ans, avec possibilité de prolongement au Zaïre ou en Europe.

Les candidats devront être capables de travailler en français et en anglais; ils devront être des vérificateurs d'expérience reconnue.

Les demandes, qui devront être accompagnées d'un curriculum vitae précisant la formation et l'expérience, pourront être adressées, sous pli portant la mention "Dossier no 214" à:

Price Waterhouse et Associés
conseillers en administration

5 place ville marie, montréal H3B 2G4

membre de l'association canadienne des conseillers en administration

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Une importante firme de Montréal est à la recherche d'un ingénieur en mécanique particulièrement doué pour résoudre des problèmes. Innovateur, il doit pouvoir mener ses projets à bonne fin et avoir les qualités requises pour accéder à des postes supérieurs. Il doit être diplômé en génie mécanique ayant acquis de 2 à 4 ans d'expérience dans la conception et l'amélioration de l'équipement et des procédés de fabrication. La connaissance des deux langues sera un avantage pour la sélection.

IL DEVRA:

— Concevoir et améliorer la machinerie;
— Concevoir et mettre en valeur l'équipement et les procédés de fabrication;
— Planifier, diriger et contrôler des projets de génie.

Salaire selon les qualifications et l'expérience.

Toutes applications seront traitées confidentiellement.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

UNIROYAL LTEE
A.S Directeur des relations industrielles
B.P. 130
Montréal, Québec
H2Y 3G6

Une firme canadienne de première importance, engagée dans l'ingénierie et la gestion de la construction de grands projets industriels, recherche un

ESTIMATEUR EN CHEF

Il doit posséder une vaste expérience dans les projets d'aménagements énergétiques et industriels, aux niveaux des budgets préliminaires, des phases de conception et de détails d'ingénierie ainsi que de la construction proprement dite.

Les candidats doivent posséder l'expérience dans la préparation d'estimations de contrats et dans l'enregistrement de chronique prévisionnelle des coûts de travaux de construction. Le poste offert est une position de cadre senior. Le salaire dépendra de l'expérience et des qualifications.

Adressez curriculum vitae détaillé à:

**CASE 14082 LA PRESSE
MONTREAL H2Y 1K9**

CENTRE HOSPITALIER MARIE ENFANT

requiert les services **D'UNE(S) SURVEILLANTE(S) DES SOINS INFIRMIERS** pour son service de nuit

EXIGENCES: Membre de l'A.I.P.Q.
Expérience en administration des soins infirmiers, DE PUERICULTRICES OU AUXILIAIRES à temps complet en rotation

S'adresser au:

Service du Personnel
Hôpital Marie-Enfant
5200 est rue Belanger, Montréal, Québec
H1T 1C9
374-1710 Local 159

REPRÉSENTANT

Expérience en éducation, connaissance des programmes de sciences et de mathématiques, des procédures d'achats des C.S., 15 ans de scolarité, intéressé à la vente et aux voyages.

27 à 33 ans, marié, bonne éducation, initiative et capable de travailler par lui-même, bon salaire (plus dépenses) selon la compétence.

Ecrire à: **CASE 14080 LA PRESSE
Montréal H2Y 1K9**
Donner "curriculum vitae" et expérience

FRANCHISES DISPONIBLES

Compagnie fabricant produit de haute qualité pour moteur d'automobile recherche distributeur possédant commerce florissant avec expérience et personnel nécessaire pour distribution dans stations de service.

Ecrire à: **CASE 14,083 LA PRESSE**



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

ANALYSTES EN INFORMATIQUE

Notre Service d'Informatique a besoin d'analystes pour mettre au point de nouveaux systèmes

FONCTIONS PRINCIPALES:

— En collaboration avec d'autres analystes, ils devront participer à la conception et la mise en oeuvre de systèmes intégrés qui sont actuellement au stade de la planification.
— Contacter les usagers pour discuter les modalités des systèmes.
— Elaborer les organigrammes et les spécifications.
— Rédiger les procédures relatives à ces systèmes.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Posséder un diplôme universitaire. Avoir acquis une expérience d'au moins deux (2) années comme analyste en informatique.

CONDITIONS:
Les conditions de travail sont excellentes et les bénéfices marginaux très avantageux.

Le salaire sera déterminé selon la compétence.

Les demandes seront confidentielles.

Veuillez faire parvenir votre "curriculum vitae" à

BUREAU DU PERSONNEL
C.P. 1058, Place d'Armes
Montréal 126, Que. C 903



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

SPÉCIALISTE EN "SOFTWARE"

FONCTIONS PRINCIPALES:

— Maintenir le système d'exploitation;
— Conseiller et aider les secteurs d'analyse, de programmation et de production;
— Organiser les fichiers des différents systèmes;
— Gérer la bibliothèque technique;
— Développer les programmes de spécialisation tels que, lecture optique, télécommunication, etc...

QUALIFICATIONS:

— Détenir un diplôme universitaire et avoir de l'expérience en programmation;
— Connaissance de l'ordinateur IBM 360 et du système d'opération DOS;
— Connaissance du langage "ASSEMBLER" essentielle;
— Une expérience exceptionnelle peut remplacer les études universitaires.

CONDITIONS:

— Bénéfices marginaux avantageux;
— Salaire selon compétence.

Les personnes intéressées doivent écrire à:

LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
C.P. 1058, Place d'Armes,
Bureau du personnel,
Montréal 126,
Service de l'embauchage, C 884.



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

CHEF DE L'EXPLOITATION

FONCTIONS PRINCIPALES:

— Coordonner les activités des services de perforation, de production à l'ordinateur et de contrôle des entrées et sorties;
— Établir et faire respecter la cédule de production;
— Établir les normes de contrôle de qualité;
— Préparer et suivre le budget du secteur de l'exploitation;
— Collaborer à l'amélioration des systèmes informatiques existants avec les analystes et les programmeurs;
— Rédiger les procédures relatives au fonctionnement d'un service de production à l'ordinateur.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Posséder un diplôme universitaire et plusieurs années d'expérience dans le secteur de l'exploitation d'un service informatique. Une expérience exceptionnelle peut remplacer les études universitaires;
— Être capable de concevoir des méthodes et procédures de travail et de mettre celles-ci sur papier;
— Avoir déjà une certaine expérience de direction de personnel.

CONDITIONS:

— Bénéfices marginaux avantageux;
— Salaire selon compétence.

Les demandes seront traitées confidentiellement. Les personnes intéressées doivent écrire à:

LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
C.P. 1058, Place d'Armes
BUREAU DU PERSONNEL
Montréal 126
Service de l'embauchage C 885

HVR Hôpital Maisonneuve-Rosemont

ADJOINT(E) À LA DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS

Centre hospitalier universitaire requiert les services d'un(e) adjoint(e) à la direction des soins infirmiers possédant un baccalauréat en soins infirmiers et une expérience pertinente à un poste administratif.

Le titulaire, dans ses fonctions, relève de la directrice des soins infirmiers et s'assure particulièrement de l'organisation, de la coordination et du contrôle des activités administratives des unités de soins.

Adressez curriculum vitae à:

Directeur du service du personnel et des relations de travail
Hôpital Maisonneuve-Rosemont
5415 Boul. L'Assomption
Montréal (P.Q.) H1T 2M4

GÉRANTS DE MAGASINS

A cause de notre expansion rapide nous sommes à la recherche de gérants de magasins hautement qualifiés, avec expérience dans le domaine de la peinture. Les candidats doivent être agressifs, bilingues, familiers avec le "merchandising" et en mesure de diriger du personnel.

Les personnes choisies pourront bénéficier d'un très bon salaire, d'un bon et d'autres bénéfices marginaux.

Faire parvenir "curriculum vitae" à

**CASE 14053 LA PRESSE
Montréal H2Y 1K9**

LA COMMISSION SCOLAIRE DE VAUDREUIL

POSTE: Principal adjoint à l'école St-Jean-Baptiste de Dorion.

ÉCOLE: élémentaire

CLIENTÈLE: 675 élèves dont une centaine de langue anglaise.

QUALIFICATIONS REQUISES:

a) l'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre;
b) une formation exigeant au moins quinze (15) années de scolarité;
c) une expérience de cinq (5) ans, comme enseignant ou professionnel, selon les responsabilités du poste;
d) bilinguisme adéquat;
e) aptitudes à diriger et animer la vie étudiante dans une école.

Les demandes, accompagnées du curriculum vitae, devront parvenir avant le 20 novembre 1973 au bureau du Directeur Général:

La Commission Scolaire de Vaudreuil
10 boulevard Cité des Jeunes
Vaudreuil, J7V 1E4

L'HÔPITAL LAURENTIEN DE SUBURRY recherche

UN(e) DIRECTEUR(trice) GÉNÉRAL(e)

qui détient les qualifications et possède l'expérience requise pour assumer immédiatement la direction de l'hôpital en chantier. Cet hôpital bilingue de 420 lits doit fournir des services spécialisés dans les deux langues officielles dès son ouverture en 1974. Salaire de \$18,000 à \$25,000 selon les qualifications et l'expérience.

Faire parvenir le curriculum vitae à:

M. ONÉSIME TREMBLAY,
Président, Comité de Sélection,
737, rue Prete,
Sudbury, Ontario

VÉRIFICATEUR INTERNE

Nous sommes une entreprise à succursales multiples, principalement engagée dans la vente au détail et qui est en pleine reorganisation. Le travail consistera à participer à cette reorganisation, en faisant l'étude des systèmes opérationnels et de contrôle pour faire les recommandations appropriées.

Nous recherchons un candidat possédant une expérience d'un (1) à deux (2) ans dans la vérification publique ou dans la vérification interne.

Il doit avoir une formation universitaire ou détenir un certificat d'une association de comptables reconnue.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" en toute confiance à:

CASE 14,084 LA PRESSE

VULCAN INDUSTRIAL PACKAGING LTD

demande

REPRÉSENTANT DES VENTES

Pour la région de Montréal et l'est de l'Ontario. Préférence sera accordée au candidat ayant de l'expérience dans l'emballage pour produits industriels. Age de 25 à 35 ans. Bilingue, ayant complété ses études au niveau secondaire. Programme de boni, avantages marginaux, compte de dépenses et voiture fournie par la compagnie.

Faire parvenir "curriculum vitae" en mentionnant salaire désiré à:

CLAUDE TRÉPANIÉ
Directeur régional des Ventes
21, rue St-Joseph, Lachine

L'HÔPITAL JEFFERY HALE

recherche INFIRMIÈRES AUTORISÉES

Temps complet ou partiel — permanence de nuit pour travail à la salle d'accouchement et à la pouponnière.

INFIRMIÈRES AUXILIAIRES

Service général. Temps complet. Les personnes intéressées devront s'adresser avant le 15 novembre 1973 à:

L'HÔPITAL JEFFERY HALE
Service du personnel
1250, chemin Ste-Foy, Québec, Qué.

ANALYSTE SYSTÈMES ET MÉTHODES

L'ALLIANCE, compagnie mutuelle d'assurance-vie, est à la recherche d'un analyste de systèmes et méthodes possédant un diplôme universitaire et quelques années d'expérience dans ce domaine.

SALAIRE À DISCUTER
Excellents bénéfices marginaux et excellentes conditions de travail.

S.V.P. composer: **284-3792**

REPRÉSENTANTS DES VENTES

Une compagnie bien établie et en pleine expansion recherche:

UN REPRESENTANT DES VENTES pour portes et matériaux de construction.

UN REPRESENTANT DES VENTES en menuiserie.

QUALIFICATIONS REQUISES: Être bilingue, propre, ambitieux, capable de relever des défis, être positif et dynamique. Les candidats devront avoir un minimum de 2 ans d'expérience dans commerce similaire.

TRAITEMENT: Selon qualifications.

Appeler pour rendez-vous:

336-3794

Le consommateur, ultime responsable de la nutrition



photo Antoine Désilets, LA PRESSE
Mlle Monique SAINT-HILAIRE
Rien ne peut remplacer un consommateur averti.

par Hélène SABOURIN

«Les groupes de consommateurs doivent dès maintenant prendre connaissance du rapport de l'enquête nationale Nutrition Canada, déposé mardi en Chambre par le ministre de la Santé nationale et du Bien-Être, M. Marc Lalonde et ils ne doivent pas laisser courir le temps sans émettre des opinions sur le sujet.»

Mlle Monique Saint-Hilaire, conseiller régional au Service éducatif de la Direction générale de la Protection de la Santé, n'a aucun doute sur l'importance que peuvent avoir les consommateurs «pour que le gouvernement et l'industrie donnent suite à ce rapport. Dans des délais raisonnables.»

Elle appuie en cela une des recommandations contenues dans cet important rapport (on en parle comme de l'enquête la plus approfondie jamais entreprise dans aucun autre pays) et qui se lit:

S'informer et choisir

«En dépit de tout ce que le gouvernement et l'industrie peuvent faire, la responsabilité finale incombe aux consommateurs. Il leur appartient de s'informer de façon sérieuse sur les questions de nutrition, et de faire un choix des produits pourvus de valeur nutritive et de rejeter ceux qui en sont dépourvus.»

«Les consommateurs ne devraient pas compter sur le Gouvenement pour leur mâcher l'information et se laisser tromper par la publicité excessive de produits dont les vertus nutritives sont discutables. Rien ne peut remplacer un consommateur bien informé; des groupes de consommateurs représentant les intérêts de tous les Canadiens devraient lancer de vigoureuses campagnes de promotion à cette fin auprès de leurs membres et de l'ensemble des consommateurs.»

Mlle Saint-Hilaire se défend de remettre entièrement entre les mains des groupes de consommateurs ce rôle d'agents d'information. «Nous, par exemple, en tant que conseillers éducatifs attachés au ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social, aurons un travail énorme à faire dans les mois à venir. Le premier rapport général Nutrition Canada nous sera d'une aide sans égale.»

«Nous pourrions maintenant nous appuyer sur des données scientifiques, sur une enquête effectuée à l'échelle du pays; ceci nous permettra de réajuster nos programmes éducatifs, de les compléter.»

Selon le conseiller régional, plusieurs points soulevés par l'enquête n'ont étonné personne, à tout le moins

ceux qui oeuvrent dans le domaine de la santé, du bien-être.

Obésité: petits excès et vie sédentaire

«Ce qui a surpris, entre autres, c'est le fait que l'obésité, problème qui frappe une grande partie de la population adulte au Canada (hommes et femmes) ne soit pas surtout due à une absorption — dans un temps court — d'un «surplus» de calories, mais bien aux petits excès caloriques sur de longues périodes de temps ajoutés à un style de vie sédentaire.»

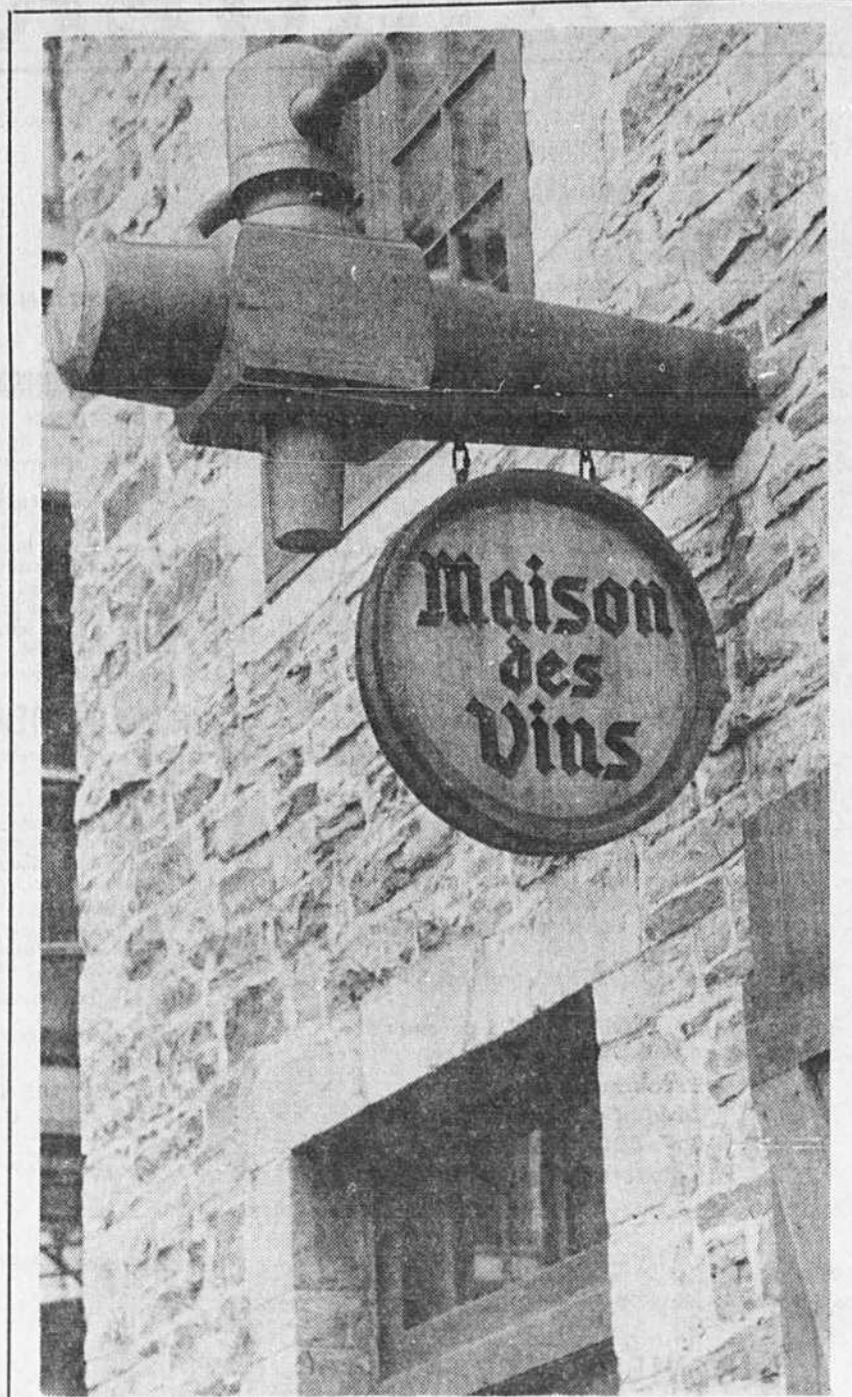
«Au cours des derniers dix ans, l'activité physique a été réduite à un niveau minimal.»

Par ailleurs, il est bon de souligner que le rapport (disponible à la librairie Information-Canada) mentionne que le nombre de calories absorbées par les personnes obèses n'est pas tellement supérieur à celui pris par les gens ayant un poids normal.

Mlle Saint-Hilaire, fait remarquer sur ce point précis (obésité) que le problème ne pourra être réglé que si les consommateurs — les individus personnellement — le veulent vraiment.

«Les autorités gouvernementales de même que l'industrie ne viendront à bout de ce problème que si les citoyens acceptent de modifier leurs habitudes alimentaires, leur mode de vie. Et cela est vrai pour tout le monde, peu importe le niveau de revenu, le milieu social, la région habitée.»

Encore ici, les groupes de consommateurs peuvent apporter leur concours, en multipliant les séances d'information, en invitant leurs membres à se renseigner auprès de personnes compétentes dans le domaine de la nutrition. Trop de gens écoutent encore de faux spécialistes particulièrement ceux qui annoncent les diètes miraculeuses.



La première Maison des vins

photo LA PRESSE
Sous cette enseigne vient de s'ouvrir à Québec la première Maison des vins de la province, le premier magasin de la Société des Alcools du Québec... qui ne ressemble pas à un magasin. Logé dans une des maisons restaurées de la Place Royale de la vieille capitale, en face de l'église Notre-Dame-des-Victoires, ce point de vente propose vins et liqueurs dans une enfilade de trois caves, aux voûtes datant de 1689. Les comptoirs ont été remplacés par des armoires anciennes, des paniers de vendangeurs, des tonneaux aménagés pour pouvoir recevoir des bouteilles. Cette Maison des vins, même si elle offre une gamme de produits courants, est le premier magasin de spécialités qu'ouvre la SAQ. Des liqueurs et des alcools dans des présentations de fantaisie, des champagnes et des vins dans des bouteilles de format peu courant, de grands crus, des vins «inaccessibles» y sont couchés. Le prochain magasin spécialisé sera installé à Montréal, au printemps.

"Dites-moi, docteur..."

PAR LE DOCTEUR JEAN-PAUL OSTIGUY
(collaboration spéciale)

Les sortes de mémoires

— Dites-moi, docteur, y a-t-il un ou quelques chapitres qui vous ont frappé davantage ?

— Personnellement, les chapitres qui m'ont intéressé le plus, ce sont ceux où le docteur Selye donne ses conclusions sur la manière de lire, sur la manière d'écrire et la manière de parler.

— Que dit-il en particulier ?

— En particulier, à propos de la manière de lire, comment lire, il revient sur ce problème de la mémoire fort discuté par les psychologues sur la capacité du cerveau de retenir des données.

Le docteur Selye considère que tout élément nouveau qui entre dans la mé-

moire repousse les données emmagasinées antérieurement vers le fond, c'est-à-dire vers les zones d'ombres où on ne les ressort plus aussi facilement.

C'est pourquoi, entre autres, il insiste sur ces deux mémoires qui doivent toujours être les nôtres, c'est-à-dire la mémoire de ce que l'on sait et la mémoire des choses qu'on sait où trouver.

— Qu'entendez-vous par là ?

— Tout simplement que très souvent, ce n'est pas nécessaire de lire avec beaucoup d'attention certaines choses. Mais que c'est bon de savoir, lorsqu'on pourrait avoir besoin de ces données-là, où les retrouver. Il préconise de lire, par exemple, très atten-

tivement tout ce qui concerne un travail qui nous occupe pour le moment et que toutes les lectures qui se rapportent à d'autres sujets ne soient lues que très rapidement mais en les notant sur une sorte de fichier.

De cette façon, lorsqu'on aura un travail à faire ou des pensées à ramasser sur ces sujets, on saura où, grâce à nos notes, on peut retrouver chacun des éléments qui peuvent nous servir pour ce travail subséquent.

— C'est une méthode pratique qui peut donner de bien meilleurs résultats que d'essayer de tout retenir.

— Certainement. C'est impossible de tout retenir.

ANGLO-FRENCH CARPET CIE LTÉE

AU SERVICE DES ENTREPÔT:

MONTRÉALAIS 8280, boul. SAINT-LAURENT

DEPUIS PLUS DE 35 ANS SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

VENTE DE TAPIS

Avant d'acheter ailleurs, magasiner et comparer.

ROULEAUX À SOLDER		Grandeur	DESCRIPTION	Prix de liste manufact.	Notre prix
87	Or lime nylon shaggy	12' x 5'6"	or, nylon tweed	\$50	\$15
80	Rouille nylon cisele	12' x 8'	vert, extérieur intérieur	48	20
59	Blanc ivoire nylon shaggy	9' x 12'6"	bleu, nylon cisele, caoutchoute	96	54
150	Blanc acrilan velours très épais	12' x 11'10"	gris nylon shaggy très épais	278	143
80	Lilas shaggy très épais	9'2" x 11'10"	vert nylon shaggy caoutchoute tel quel	98	65
100	Or acrilan velours très épais	9' x 10'5"	Lilas nylon cisele caoutchouc noir	85	49
100	bleu royal, nylon velours uni	9' x 20'5"	mauve, nylon cisele caoutchoute	180	100
100	vert, nylon velours uni	11'9" x 15'9"	Jaune nylon shaggy très épais	378	180
80	Or polyester cisele très épais	12' x 14'7"	Vert nylon velours uni	187	112
55	Rouge polyester cisele très épais	12' x 10'3"	Brun foncé nylon velours uni	140	82
80	Vert polyester cisele très épais	12' x 10'6"	Bronze nylon shaggy épais	140	59
67	Rouge herculon commercial caoutchouc	12' x 9'4"	Blanc nylon shaggy twist	146	73
		12' x 15'7"	Mauve nylon shaggy très épais	378	185
		12' x 10'10"	Orange nylon velours uni	150	74
		12' x 12'3"	Vert nylon velours uni épais	163	88
		12' x 16'7"	Brun, nylon velours uni	210	138
		12' x 11'	Os nylon shaggy épais	146	80
		11'10" x 9'2"	Ver shaggy nylon caoutchouc	98	49
		12' x 10'	Beige nylon cisele épais	120	49
		12' x 9'9"	Rouge nylon shaggy épais	130	78
		12' x 14'6"	Jaune nylon shaggy très épais	350	176
		12' x 12'	Vert nylon tweed commercial Caoutchouc tel quel	150	72
		12' x 10'3"	Or nylon cisele tel quel	98	50
		12' x 6'11"	Bleu vert imprimé caoutchouc	80	40
		9' x 23'6"	Mauve nylon tweed caoutchouc	160	110
		12' x 11'4"	Or nylon frisé épais	165	89
		12' x 12'	Or laine wilton frisé	240	112
		12' x 9'	Blanc laine Wilton velours uni	240	132
		15' x 9'8"	Vert laine Wilton velours uni	320	179
		12' x 14'	Or laine Wilton frisé	304	152

CECI EST UNE LISTE PARTIELLE!
Une charge de \$3.00 de livraison sur chaque coupon.

NYLON CISELÉ ÉPAIS
Rouge, Or, Beige, Lilas, etc. première qualité
Liste \$7.99 **Notre prix \$3.99** verge carree

TAPIS INTÉRIEUR, EXTÉRIEUR
Vert, rouge, brun, bleu et orange, etc.
Notre prix \$2.99 verge carree

NYLON SHAGGY ÉPAIS
13 couleurs.
Prix de liste: \$9.95 **Notre prix \$5.99** verge carree

NYLON SHAGGY
Très épais, meilleure qualité, fait au Canada, 1ère qualité, blanc, vert, or foncé, rouille, brun, or pâle. Prix de liste \$13.95 **\$7.99** verge carree

Nous avons aussi un grand choix de tapis modernes shaggy au 1477, rue Mansfield à prix réduits.

ANGLO-FRENCH CARPET

8280, boul. St-Laurent 382-2201
(coin Guizot une rue au nord du parc Jarry)

1477, rue Mansfield 288-4113

CHARGEEX
OUVERT TOUTS LES JOURS jusqu'à 5 heures
HEURE ET VENDREDI OUVERT 9:00 a.m. à 5:00 p.m.
SAMEDI OUVERT toute la journée 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

Le Neuville

Jolibourg vous propose huit différents modèles de maison. En voici un: le Neuville.

Le Neuville est un bungalow de 53 pieds sur 27, superbement divisé, avec de nombreux placards et de grandes fenêtres qui laissent entrer la lumière à profusion. Comme toutes les autres habitations de Jolibourg, le Neuville s'insère parfaitement dans le décor champêtre de l'environnement.

C'est ce qui fait d'ailleurs le charme de Jolibourg. Non seulement la maison dans laquelle vous vivrez est jolie, mais les environs aussi le sont. Toutes les rues secondaires, par exemple, sont des impasses. Ce plan protège l'intimité des personnes qui y vivent tout en assurant la sécurité des piétons et surtout des enfants.

Jolibourg, c'est la campagne, mais c'est en même temps le confort de la ville. Centres commerciaux, écoles, églises sont tout près; à Jolibourg même, il y aura un centre récréatif très élaboré. D'ailleurs Jolibourg est tout simplement à 15 milles de Montréal, et à 45 minutes par le train de banlieue.

Jolibourg ouvre ses portes le samedi 10 novembre. Venez y faire un tour. Le prix des maisons va de \$24 100 à \$37 850. C'est dire que vous avez toutes les chances d'y trouver non seulement la maison de vos rêves, mais aussi un coin sympathique et charmant où vous aimerez vivre.

GNC Québec Inc.

Jolibourg
Laval-sur-le-lac

vos horoscopes

LES ENFANTS NES CE JOUR seront par nature faciles à vivre et s'adapteront sans heurts à toutes les circonstances de l'existence. Ils soumettront souvent leurs décisions à l'inspiration du moment qui passe, sans penser beaucoup aux lendemains. Ils seront intelligents, rouspards et calculateurs.

DU 21 MARS AU 20 AVRIL
BELIER
Vous pouvez espérer des satisfactions sentimentales intenses. Vous n'aurez pas à craindre des chagrins ou des déceptions, vous entrez simplement dans une période plutôt neutre. Vous aurez plus de résistance et de vitalité.

DU 21 AVRIL AU 20 MAI
TAUREAU
Les aspects planétaires vous procureront des espoirs nouveaux concernant le foyer ou la famille; des joies y surgiront. Les célibataires ne pourront pas compter sur la même stabilité affective.

DU 21 MAI AU 21 JUIN
CEMEAUX
Sur le plan financier, il est vraisemblable que vous vous montrerez fort dépensier et que la chance vous favorisera. Vous aurez envie et besoin de dépenser de l'argent parce que cela représentera pour vous une liberté.

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET
CANCER
Vous aurez tendance à faire certaines petites folies, mais cela n'entraînera pas de conséquences dramatiques. Votre budget, s'il est un peu déséquilibré dans l'instant, se rétablira dans peu de temps.

DU 23 JUILLET AU 23 AOUT
LION
Les choses semblent un peu moins favorables en ce qui concerne votre activité professionnelle ou le climat dans lequel vous travaillerez. Un climat agressif est à craindre et c'est vous, le plus souvent, qui le créerez.

DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE
VIERGE
Vous rencontrerez des appuis et protections dans votre vie professionnelle et vos relations se révéleront à la fois utiles et agréables. Vos premières intuitions seront valables. Une fois vos jeux faits, ne les modifiez pas.

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE
BALANCE
Vous obtiendrez des chances appréciables si vous tenez compte de vos propres intuitions. Le climat de cette journée sera orienté vers les idées neuves et les conceptions avancées.

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE
SCORPION
Vous aurez davantage de magnétisme et de sex-appeal, ce qui ne peut qu'exercer une forte influence sur autrui. Des circonstances favorables vous épauleront. Sachez lire entre les lignes.

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE
SAGITTAIRE
Il se pourrait que vous ne sachiez pas exactement à quel saint vous vouer. Devez-vous le plus objectif possible. Préférez le calme et la réflexion à une vaine agitation et faites une sérieuse mise au point de vos propres convictions.

DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER
CAPRICORNE
Un bon coup de balai dans certains de vos préjugés ne pourra que vous faire le plus grand bien. Soumettez vos idées au test de l'expérience, vous aurez sans doute quelques surprises.

DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER
VERSEAU
Si vous ne conservez pas la tête froide, vous ne serez guère en mesure de prendre des décisions clairvoyantes. N'oubliez pas que le monde évolue et évitez de vous scléroser par conformisme ou conservatisme.

DU 20 FEVRIER AU 20 MARS
POISSONS
Plus vous serez proche de la réalité, meilleures seront vos chances de réussir. Un sentiment de malaise et d'insécurité vous accablent, détendez-vous et n'envisagez le pire que s'il se présente.

Des chaussures qui sont un danger de mort...

NEW YORK (UPI) — Cette fois, l'avertissement est sérieux. L'expression "Mes pieds me font mourir" pourrait devenir une réalité.

Les experts en sécurité appellent carrément: des dangers de mort en puissance, les derniers-nés de la mode des chaussures, les chaussures à semelles hautes ou à semelles compensées.

Au cours de l'été dernier, on a été témoin d'accidents mineurs: os cassés, chevilles brisées, fractures du métatarse dus à des chutes en bas de ses chaussures.

Avec l'hiver qui vient et la circulation devenue plus difficile, les conseils de sécurité du monde entier s'affolent.

"En plus d'être un danger pour ceux qui les portent, la mode actuelle de la chaussure menace d'être une cause d'accidents sur la grande-route, affirme le chef du département de l'Industrie et de la Technologie à l'Université de l'Illinois.

"Avec les chaussures à plateformes, ajoute le docteur Duane R. Johnson, on perd le sens du toucher sur un accélérateur en plus du sens de la distance entre son pied et la pédale d'accélération.

D'autres spécialistes ont par ailleurs fait remarquer que la semelle épaisse qui n'accroche pas franchement le frein quand il doit être appliqué joue un jeu de vie et de mort.

A ce sujet, on se questionne dans le monde entier.

Dans certaines écoles de conduite anglaises, les instructeurs prohibent le port des chaussures à semelles épaisses chez leurs élèves.

En Australie, l'Institut d'information des compagnies d'assurances précise: "Vous habillez-vous pour épater les autres ou pour les tuer?"

(Do you dress to kill or to be killed?). Et on poursuit avec pessimisme: "Le chauffeur qui conduit avec des chaussures à hautes semelles est aussi efficace que le chirurgien qui opérerait avec des gants de boxe".

Un dernier avis venant des conseils de sécurité internationaux: si, après tous ces conseils, vous voulez toujours

porter des chaussures à semelles compensées, assurez-vous d'avoir dans votre voiture une paire de chaussures qui ne servent que pour la conduite.



Créé en Italie, ce mocassin deux couleurs à semelles de crêpe semble bien confortable. Mais, pour la conduite automobile, ce n'est plus recommandable parce que la distance est trop grande entre le pied d'une part, l'accélérateur et le frein d'autre part.

L'IPIC et les eaux minérales

Suite aux articles parus dans Le Réveil du Consommateur, l'organe officiel de l'Institut de promotion des intérêts du consommateur (IPIC), à l'automne 1972 concernant les eaux minérales, le gouvernement fédéral vient de faire paraître dans la Gazette Officielle du Canada un règlement très important concernant l'eau minérale ou eau de source, règlement qui sera en vigueur le 1er janvier 1974.

Dans les articles publiés par l'IPIC, on déplorait l'absence presque totale de législation concernant les eaux minérales sur les questions de l'étiquetage, de la pro-

nance de l'eau, de sa composition, de la salubrité des installations et du transport. Les consommateurs étaient donc sans protection et sans information vis-à-vis des eaux minérales.

Dès lors, les gouvernements ont réagi. Le gouvernement du Québec surveille maintenant les installations et le transport des eaux minérales, quant au gouvernement fédéral, il vient de légiférer sur l'étiquetage, la provenance et la composition de l'eau minérale.

Dorénavant, l'eau minérale devra être de l'eau potable obtenue d'une source souterraine et non d'un réseau de distribution publique, elle ne devra contenir aucune bactérie

coliforme et ne pas être modifiée dans sa composition par l'emploi de substances chimiques.

Quant à l'étiquetage d'un contenant d'eau minérale, il devra contenir la position géographique de la source souterraine d'où provient l'eau, la teneur totale en sels minéraux dissous exprimée en parties par million, la teneur totale en ion fluorure. L'étiquette devra mentionner enfin si de l'anhydride carbonique ou de l'ozone ont été ajoutés à l'eau minérale.

Ce règlement profitera grandement aux consommateurs qui sauront maintenant ce qu'ils achètent et seront mieux protégés. L'IPIC se réjouit d'une telle intervention.

MON Oeil SUR MONTREAL

PAR GERMAIN TARDIF

Film canadien sur la Chine

MARCEL CARRIERE, le réalisateur du film "O.K. Liberté" effectue présentement le montage d'un long métrage documentaire sur la Chine.

Il est le premier cinéaste étranger à avoir obtenu du gouvernement de Pékin, la permission de tourner du film en Mandchourie, région considérée comme point névralgique, par les Chinois, du fait de la proximité de l'Union soviétique.

Armistice: deux sentiments

Le Jour de l'Armistice est peut-être un jour de tristesse au souvenir des parents et amis qui sont morts sur les champs de bataille. C'est aussi un jour de joie qui commémore la fin de deux conflits mondiaux. C'est dans cet esprit que l'Association des vétérans belges du Québec organise, pour demain soir, à 21 heures, dans les locaux de l'Union nationale belge, 452, est, rue Notre-Dame, son grand bal annuel.

Les anciens combattants sont, par ailleurs, invités, le même soir, à se joindre aux légionnaires du Québec pour assister à une messe commémorative du Jour du Souvenir, qui sera célébrée à 19 heures, au quartier général des légionnaires, 6262, boulevard Saint-Laurent. Buffet et consommations suivront.

Le camping en congrès

La saison du camping est terminée mais l'Association des propriétaires de terrains de camping et caravanning du Québec n'en cesse pas pour autant son activité.

Au contraire, elle profite de l'accalmie hivernale pour dresser ses bilans et préparer l'avenir. Ses assises annuelles auront lieu demain et dimanche, à l'hôtel Skyline, Côte-de-Liesse.

Le thème du congrès porte sur "Notre industrie face à l'Etat".

Le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, **M. Victor Goldbloom**, sera invité à prendre la parole, lors du banquet de demain soir, à 19h30.

Signalons que l'association groupe plus de 125 membres et que l'un de ses rôles est de fournir l'hébergement et les loisirs à des centaines de milliers de campeurs québécois, sans compter les touristes nous arrivant de l'étranger.

Coups d'oeil

— L'Association des infirmières catholiques du Canada, section de Montréal, tiendra son assemblée annuelle, mardi, à 20 heures, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, pavillon Jeanne-Mance, 3840, rue Saint-Urbain.

— La SAQ mettra sur le marché québécois, aux environs de la période des fêtes, diverses liqueurs de provenance italienne présentées dans des figurines de céramique de grand attrait. Ces figurines constituent d'excellents cadeaux de Noël. Ce renseignement nous provient de la Barrique, la seule revue française au Canada qui s'adresse à l'industrie des boissons alcooliques.

— Les amateurs d'importations scandinaves se réjouiront sans doute d'apprendre que l'on a organisé une vente de Noël. Celle-ci se déroulera en l'église des marins norvégiens, au 9015, rue Bellerive. Il sera possible de s'y procurer étain, fer forgé, cuivre, poterie, bijoux en argent, émaux, textiles, laine à tricoter, artisanat, fromages, chocolat, etc. La vente aura lieu à compter de demain et se poursuivra jusqu'au 17 novembre, entre 13 et 22 heures.

— Les éditions du Borel Express lancent, demain, un ouvrage du professeur **Jean-Pierre Wallot** intitulé "Un Québec qui bougeait: trame socio-politique du Québec au tournant du 19ième siècle".

— **M. Marcel Masse** sera le conférencier au dîner dansant du parti progressiste-conservateur (section Laval-Rive Nord), demain soir, au pavillon Le Club de l'hôtel Chanteclerc, à Sainte-Adèle. Cette réunion a pour but de regrouper les personnes susceptibles de structurer l'organisation du parti dans cette région.

LA GRANDE VENTE D'UN JOUR AVEC DE GRANDS RABAIS POUR VOUS

JOUR SIMPSON AU CANADA

JEUDI, 8 NOVEMBRE

La vente Jour Simpson continue jusqu'au samedi 10 novembre

Allegro

Une nouvelle génération de vermouths!

ALLEGRO ROUGE et ALLEGRO SEC, présentés en belles bouteilles d'un litre (35 oz), sont tous deux délicieux.

ALLEGRO ROUGE (\$54-D \$2.25) se boit tel quel ou sur glace; ALLEGRO SEC (\$54-B \$2.25) est pour les martinis, les gibsons et autres cocktails.

Adoptez la nouvelle génération de vermouths sans tarder!

Vins Brights

VINS CANADIENS DE QUALITÉ DEPUIS 1874

RAPPEL DE MARCHANDISE

Avez-vous acheté votre bouilloire électrique chez Eaton?

Est-elle de marque Proctor-Silex, Lifelong ou Viking Eaton?

Nous avons découvert qu'à la suite d'un défaut de fabrication, certaines bouilloires de marques Proctor-Silex, Lifelong et Viking Eaton, présentaient un risque de choc électrique pour leurs usagers. Les bouilloires défectueuses portent l'un des numéros de série suivants au bas de la prise du cordon amovible:

27K	37A	37D	37G	37K
27L	37B	37E	37H	RETL
27M	37C	37F	37J	

Vérifiez si votre bouilloire porte l'un de ces numéros. Si oui, cessez immédiatement d'utiliser cette bouilloire et rapportez-la au magasin ou au comptoir des catalogues Eaton le plus près de chez vous. Nous vous la réparerons le plus rapidement possible.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour les désagréments de cette démarche. Afin de conserver leur confiance et de leur procurer entière satisfaction, nous nous efforçons constamment de vérifier la qualité et la fiabilité des appareils que nous vendons.

EATON

la presse

livraison à domicile

874-6911

du lundi au vendredi: 8 h a.m. à 8 h p.m.
le samedi: 8 h a.m. à 5 h p.m.

LA DOUCEUR DE VIVRE POUR LES RETRAITÉS DE 50 ANS ET PLUS

Résidence St-Laurent

115, BOUL. DEGUIRE, ST-LAURENT (QUÉBEC)

Les avantages que vous recherchez: confort, sécurité, compagnie agréable. L'ambiance d'un club privé, avec une multitude de services personnels uniques. Un personnel compétent et affable. Une cuisine excellente.

□ Édifice à l'épreuve du feu, équipé de gicleurs automatiques.

□ Préposés à la sécurité, 24 heures sur 24.

□ Système de communication d'urgence.

□ Infirmière en résidence.

□ Transport gratuit jusqu'au train, à l'autobus ou au secteur commercial.

□ Luxueux vivre-oir et bar-salon.

□ Salles de cartes, de musique, de cinéma et de réceptions personnelles.

□ Salon de beauté, laverie et magasin dépanneur.

□ À proximité des hôpitaux.

À compter de \$377 par mois, simple \$585 par mois, double

Y compris: repas, service de femme de chambre, draps et serviettes.

VISITEZ NOS APPARTEMENTS MODÈLES ITINÉRAIRE: Empruntez Côte Vertu, tournez à Grimard, puis à droite sur Thompson jusqu'au 115, boul. Deguire. Tél: 332-3434

appel d'offres

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

PROJET M-34-11.0 A QUÉBEC

Des soumissions cachetées seront reçues par le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service général de la Recherche et du Développement pour: La construction d'une jetée, d'une rampe d'accès au Lac des Deux-Montagnes, de stationnement, d'une route d'accès aux Collines d'Oka ainsi que des travaux d'aménagement paysager dans le parc Paul-Sauvé à Oka, comté des Deux-Montagnes.

Ces travaux sont effectués dans le cadre de l'entente Canada-Québec sur les zones spéciales, financés par le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et mis en oeuvre par le ministère provincial du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Seuls sont admis à soumissionner comme entrepreneurs généraux, les individus, firmes, compagnies ou corporations qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Un versement de \$25.00 (chèque visé ou mandat-poste non remboursable) fait à l'ordre du ministère des Finances, est requis pour obtenir les documents de soumission à:

1— Direction des Parcs 5075, rue Fullum Montreal

2— Service Recherche et Développement Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche Edifice "G", 8e étage Cité parlementaire Québec G1A 1R3

Les plans seront en montre à l'Association de la Construction de Montréal, 4970, Place de la Savane, Suite 215, Montréal 308 et à l'Association de la Construction de Québec, 675, ave Marguerite-Bourgeois, Québec.

GARANTIES

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX: Un cautionnement de soumission de \$28,000 et des cautionnements d'exécution et des obligations envers les tiers, chacun pour 50% du montant total de la soumission émis au nom du Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre de la caution garantissant qu'elle émettra les cautionnements exigés à la signature du contrat.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS

Vendredi, le 23 novembre 1973 à 15h00 à:

Service Recherche et Développement Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche Edifice "G", 8e étage Cité parlementaire Québec G1A 1R3

Le Ministre ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Sous-Ministre P.-A. Brown

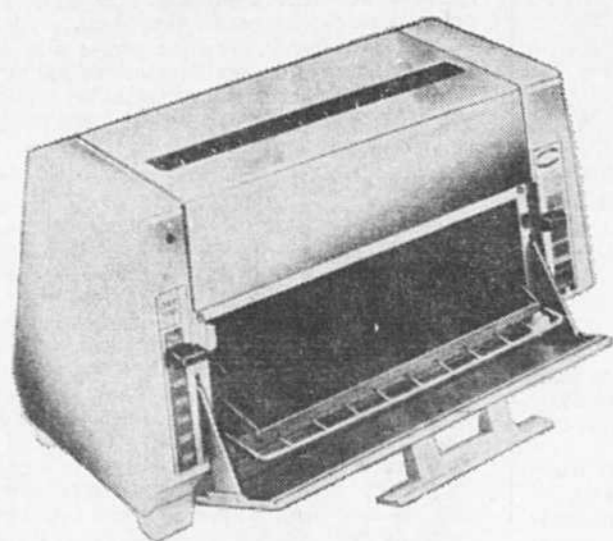
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Viking Eaton est votre marque de confiance.
C'est maintenant qu'il faut en profiter avec le

Solde

d'appareils électroménagers

Viking Eaton.



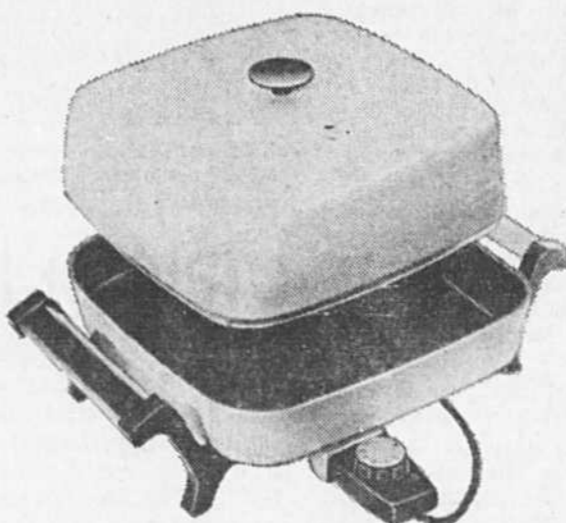
Grille-pain/four Viking Eaton
Prix spécial **3499**
ch.

• grille-pain 2 tranches • plateau du four enduit de Teflon, amovible pour vous faciliter le nettoyage • lampe-témoin • hublot transparent • corps chrome, panneaux de bout en plastique blanc • cordon 45" • Modèle 22253, 1,500 watts.



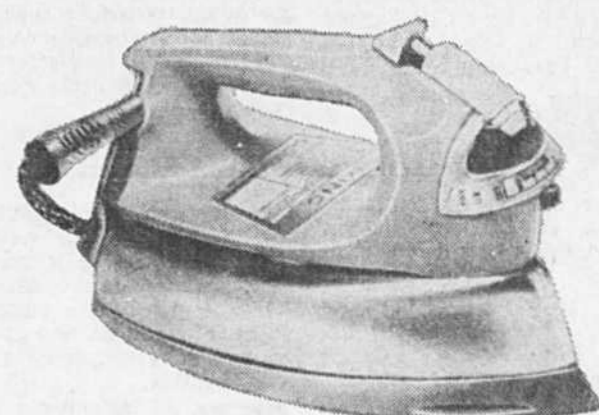
Mélangeur 10 vitesses Viking Eaton
Prix spécial **4489**
ch.

• appareil aux possibilités multiples: faire des purées, hacher des noix, monter une mayonnaise, etc. • bocal 5 tasses • couvercle avec godet 1 oz • base chromée avec garniture blanche • Modèle 2152, 825 watts.



Poëlon électrique Viking Eaton
Prix spécial **2299**
ch.

• poëlon 12" avec couvercle à événements • intérieur recouvert de Teflon, extérieur porcelaine ton or moisson • base en plastique noir, poignées en aluminium • lampe-témoin et cordon amovible • immersible • Modèle 9926B, 1,350 watts.



Fer à jet/vapeur Viking Eaton
Prix spécial **1499**
ch.

• ce fer à jet vous évite d'avoir à humecter le linge • semelle à 29 orifices • cadran de températures vous permettant de régler la température selon le tissu • poignée vert avocat • cordon 6' à placer à droite ou à gauche • Modèle 13971, 1,200 watts.



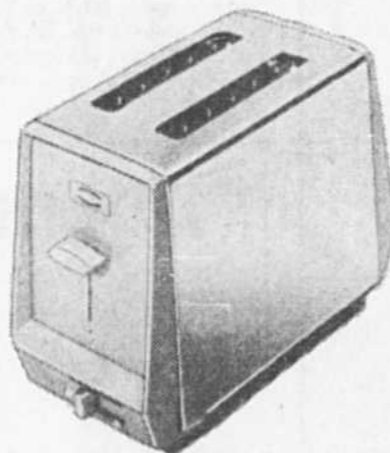
Percolateur électrique Viking Eaton
Prix spécial **1699**
ch.

• bocal en verre d'une capacité de 2 à 11 tasses • filtre en acier inoxydable • réglage de la force du café selon le goût • cordon détachable • poignée et base en plastique vert avocat • Modèle 70556, 575 watts.



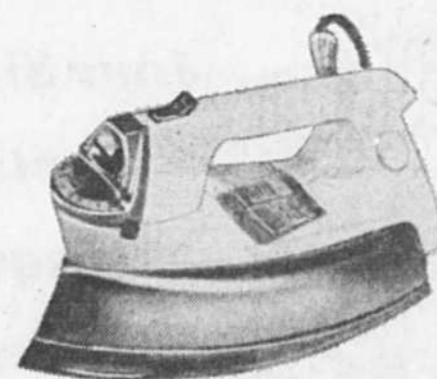
Grille-pain deluxe Viking Eaton
Prix spécial **1499**
ch.

• grille-pain 2 tranches • contrôle à curseur du degré de rôtissage du pain • corps chromé, panneaux de bout en plastique ton or moisson • plateau à miettes • cordon 4' • Modèle 20683, 1,050 watts.



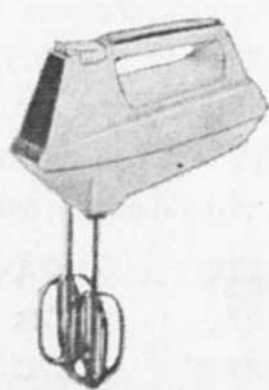
Grille-pain Viking Eaton
Prix spécial **1299**
ch.

• contrôle du degré de rôtissage du pain • corps chromé, panneaux de bout en plastique vert avocat • plateau à miettes • cordon 4' • Modèle 20666, 1,050 watts.



Fer à vapeur Viking Eaton
Prix spécial **1299**
ch.

• fer léger (2 lb et 3 oz) • semelle à 29 orifices • contrôle de température selon le tissu • poignée en plastique blanc, semelle en aluminium • cordon à placer à gauche ou à droite • Modèle 13351, 1,200 watts.



Malaxeur 12 vitesses Viking Eaton
Prix spécial **1799**
ch.

• malaxeur à main • contrôle du bout des doigts • éjecteur de batteurs • peut reposer sur sa base ou être accroché au mur • boîtier blanc avec garniture de vinyle façon bois grené • batteurs chromés • cordon détachable 6' • Modèle 2130W, 125 watts.



Malaxeur 3 vitesses Viking Eaton
Prix spécial **1099**
ch.

• Malaxeur à main • contrôle à portée du pouce • batteurs chromés, éjecteur de batteurs • peut reposer sur sa base ou se suspendre • en plastique blanc, dessous brun • cordon 6' • Modèle 2040W, 100 watts.



Ouvre-boîtes Viking Eaton
Prix spécial **1399**
ch.

• levier amovible pour faciliter le nettoyage • coupoir en acier • aimant pour retenir le couvercle • poignée en retrait • compartiment pour remettre le cordon • boîtier en plastique avocat ou ton or moisson, panneau de devant chromé • Modèle 5082.



Ouvre-boîtes/aiguise-couteaux Viking Eaton
Prix spécial **1699**
ch.

• semblable au modèle 5082, avec en plus un aiguise-couteaux au carborundum • guide en acier inoxydable, avocat ou ton or moisson. • Modèle 5081.

Rendez-vous ou téléphonez **842-9211** Eaton Centre-ville (quatrième étage), Anjou, Pointe-Claire et Cavendish, Côte Saint-Luc. Rayon 277

EATON CAVENDISH, Côte St-Luc. Un nouveau magasin qui vous propose selon la tradition Eaton, une vaste sélection de marchandise de qualité. Mail Cavendish, 5800 boul. Cavendish, Côte St-Luc.

EATON